

# MONTAUDIN

Bulletin  
Municipal  
N° 103



Décembre  
2019

# Sommaire



## Vie municipale

État civil	3
Mr Gilbert MOREAU, nous a quittés	4
Mot du Maire	5
Invitation aux vœux	6
Terre en fête	7
EHPAD « Eugène Marie »	8 à 11
Médiathèque	12-13
Accueil de Loisirs	14
Concours des maisons fleuries	15
Commémoration du 11 novembre et école publique « Auguste Lécuyer »	16
Projet de rénovation de la salle des fêtes	17



## Vie associative

Familles Rurales	18
Team Cycliste Montaudinois	19
APEI Nord Mayenne fête ses 50 ans	20-21
APE école publique « Auguste Lécuyer »	22-23
Compagnie théâtrale « Les Saltimbanques »	24-25
Les P'tits Montaudinois	26
GJ-ASC Landivy	27
APE des écoles privées « Sacré Cœur » et « Ste Marguerite » et OGEC	28-29
Club de l'espoir et Virades de l'Espoir	30-31
Association de pêche	32
Association des donneurs de sang du bocage mayennais	33
UDAF Mayenne	34-35
Les ondes électromagnétiques : leurs impacts sur la santé	36



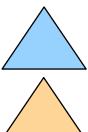
## Environnement

Trier le verre, c'est facile et utile	37
Halte aux dépôts sauvages et collecte de pneus agricoles	38
Droit et devoirs des propriétaires et gestionnaires de plan d'eau	39



## Le Bocage Mayennais

Animation jeunesse	40
EPI du Bocage	41
Maison des initiatives jeunesse	42-43
Maison de santé – Assurer de bonnes conditions pour l'accès aux soins	44
R.A.M du Bocage	45
Programme des randonnées	46-47
Les MSAP – Maisons de Services Aux Publics deviennent Maisons France Services	48
Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal	49 à 52
Infos pratiques	53 à 55



# ÉTAT CIVIL

## Ils sont arrivés ...



Myha MOSQUERON, née le **25 juin 2019** à ANGERS, domiciliée au lieu-dit « La Gautrie »

Tom MOREAU, né le **14 août 2019** à FOUGERES, domicilié au lieu-dit « La Haute Boulerie »

Lila SEPART ROBERT, née le **4 septembre 2019** à MAYENNE, domiciliée « 6, Rue de la Rabine »

## Ils se sont dit « oui » ...

**06 juillet 2019** : Mariage de Émilien JOHAN et Florence DUGUÉ, domiciliés au lieu-dit « Le Taillis » à MONTAUDIN

**20 juillet 2019** : Mariage de Kévin COURTEILLE et Sophie PORTAIS, domiciliés au lieu-dit « La Goupillère » à MONTAUDIN



## Ils nous ont quittés ...



- ✓ Michel TROHEL, décédé le **20 juillet 2019** à ERNÉE, domicilié à MONTAUDIN au lieu-dit « Le Pont Liger »
- ✓ André GALIBOURG, décédé le **11 août 2019** à ERNÉE, domicilié à MONTAUDIN « 3, Rue du Parc »
- ✓ France CELLIER, décédée le **24 août 2019** en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Gaston MANCEAU, décédé le **4 septembre 2019** en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Gilbert MOREAU, décédé le **8 septembre 2019** en son domicile « 11, Cité du Moulin Péan »
- ✓ Joël CANTIN, décédé le **18 septembre 2019** en son domicile « 36, Rue de Normandie »
- ✓ Bernard RABINEAU, décédé le **27 septembre 2019** en son domicile « 15bis, Rue de Carelles »
- ✓ Marie FONTAINE, décédée le **03 novembre 2019** en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Léa LASNE, décédée le **22 novembre 2019** en son domicile « 28, Rue de Normandie »

## ETAT CIVIL 2019

7 naissances (4 garçons et 3 filles)  
2 mariages  
19 décès

# Mr Gilbert MOREAU nous a quittés



Lorsque nous avons appris le décès de Gilbert MOREAU, nous avons été profondément choqués.

Gilbert était un homme engagé, au service des autres. Il est entré au Conseil Municipal de MONTAUDIN en 1983 à l'âge de 32 ans. Il a exercé les fonctions de Premier Adjoint de 1995 à 2014. Il s'est beaucoup investi dans la vie locale. Il aimait son village.

Il a participé notamment à la création et au développement de la bibliothèque municipale devenue médiathèque intercommunale. Il s'est beaucoup impliqué dans ses fonctions de Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale et Vice-Président de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, chargé de la commission tourisme.

Il représentait également la commune de MONTAUDIN dans les commissions culture, action jeunesse, espaces naturels de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

Il a siégé au groupe de pilotage tourisme Haute-Mayenne pendant 6 ans, à la mission locale pendant 11 ans, à la commission leader plus du Pays de Haute Mayenne, représentant les associations d'insertion.

Pendant toutes ces années, Gilbert a été très investi dans la vie associative, il a participé à la création :

- De l'association « Vivre à Montaudin »
- De la chorale « Arc en Ciel »
- De l'Espace de Découvertes et d'Initiatives (EPI du Bocage)
- Du festival théâtral de Haute-Mayenne « Les Poquelinades »
- De l'association d'insertion VALOREN dont il en était le Président depuis 1998

Par ailleurs, il a été un membre actif :

- De l'association sportive montaudinoise
- Du comité des Foires-concours de Montaudin
- Du comité des fêtes de Montaudin
- De l'aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)
- De la compagnie théâtrale « Les Saltimbanques »
- Du service de Soins Infirmiers à Domicile du Bocage
- De l'Office du tourisme du Bocage Mayennais
- De l'association « Les amis des jardins des Renaudies »
- De l'association « FAMI'BOC'Thai » (association d'accueil de jeunes étudiants thaïlandais)

Gilbert était un homme de culture tourné vers les autres. Il mettait l'humain au cœur de ses préoccupations.

Gilbert était un humaniste.

Sa joie de vivre, sa générosité nous semblaient inaltérables.

Lorsque Gilbert chantait, sa voix claire, puissante, sublime, nous envoutait.

C'était un pur bonheur de l'entendre chanter.

Nous adressons toute notre affection à Mme MOREAU et sa famille.

Le départ de Gilbert laisse un grand vide.

Son souvenir restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Bernard ORY, Maire de MONTAUDIN

## - LE MOT DU MAIRE -



L'année 2019 s'achève. L'hiver s'installe et nous sommes déjà arrivés aux fêtes de fin d'année.

Cette année à MONTAUDIN, les réalisations se sont limitées à quelques travaux de voirie en centre bourg et à l'acquisition d'équipements informatiques dans nos services.

Les élus se sont impliqués dans la préparation du projet de rénovation de la salle des fêtes. Entre la réflexion et la réalisation, c'est à peu près 3 ans qui vont s'écouler. C'est aussi sur 3 années budgétaires que ce projet va s'étaler. Il sera financé pour partie par des subventions, par autofinancement et par emprunt. Le montant réel des travaux ne sera connu que lorsque nous aurons le résultat des appels d'offres.

Une réunion d'informations a permis de présenter le projet à la population.

Il ne s'agit pas de modifier l'utilisation du bâtiment. Mais simplement de le rénover. C'est le patrimoine de la Commune qui va se trouver mis en valeur pour le bien commun et je suis convaincu que cette salle rénovée apportera satisfaction à l'ensemble des utilisateurs.

Depuis quelques années, la Commune envisageait avec Mayenne Habitat la construction de nouveaux logements. Cette opération est un peu comparable à celle de la résidence des lilas. Le Conseil Municipal a pris la décision de réaliser ce projet sur le terrain situé à proximité du cimetière, en face de la maison de retraite. 4 logements y seront créés. Les études préalables vont être réalisées prochainement, suivra la viabilisation du terrain.

Cette année, nous avons vu la fermeture de la boucherie, c'est toujours regrettable de voir le rideau d'un commerce se baisser. Mr et Mme René GODEAU ont exercé leur métier avec beaucoup de passion pendant de nombreuses années pour le plus grand bonheur de leurs clients. Nous leur adressons tous nos vœux de bonne retraite bien méritée. Un rayon boucherie a été ouvert à la supérette Proxi afin d'assurer une continuité de service près de la population.

Le commerce de proximité constitue une activité essentielle pour la vie de notre village. Il faut soutenir l'activité de nos commerçants. *La proximité c'est l'affaire de tous !*

Notre commune a été cette année très animée grâce aux nombreuses manifestations associatives. Il faut souligner la disponibilité, l'implication des nombreux bénévoles dans l'organisation des animations. Le bénévolat contribue au dynamisme et au maintien du lien social. Merci à tous pour votre engagement. Vous pouvez compter sur le soutien unanime des élus de Montaudin.

Je remercie les adjoints et les membres du Conseil Municipal pour leur contribution à la bonne gestion des affaires communales. Tout au long de ce mandat, nous avons œuvré pour le bien commun dans un état d'esprit constructif et respectueux des opinions de chacun.

Dès le début 2020, les élections municipales seront au cœur de l'actualité. Elles se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Je serais très heureux de vous accueillir à la cérémonie des vœux de la Commune le vendredi 10 janvier 2020 à 20 h à la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes, vous adresser tous ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année, de bonne santé pour l'année 2020, à vous et à vos proches.



Le Maire,

**ORY Bernard**

# INVITATION

\*\*\*\*\*

LES HABITANTS DE

MONTAUDIN

SONT CORDIALEMENT INVITES

AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

LE VENDREDI 10 JANVIER 2020

A 20 H - SALLE DES FETES

Programme de cette soirée :

Accueil de la population par Mr le Maire

Attribution des prix du concours des maisons fleuries de l'été 2019

Intervention du Maire

Présentation d'un diaporama

Verre de l'amitié



# VIE MUNICIPALE

## TERRE EN FETE

Les 24 et 25 août dernier, sous un ciel bleu et un soleil rayonnant, MONTAUDIN accueillait la 37<sup>ème</sup> édition de « Terre en Fête » organisée par les Jeunes Agriculteurs de la Mayenne et la 30<sup>ème</sup> Foire d'Automne organisée par l'union commerciale 3 provinces et le comice agricole. Cet événement visait à donner un autre regard sur l'agriculture, dans une ambiance familiale et festive, et à montrer ses enjeux, son environnement et ses produits.



Un programme riche en animations : le comice agricole avec le jugement de bétail, le concours de labour cantonal et départemental, la compétition de Moiss'Batt Cross, des démonstrations de coupe de bois très sportives, la présentation de tracteurs anciens, des animations de danses country ... Mais aussi des jeux pour enfants : mini-ferme, stand de maquillage, structures gonflables, élection du plus bel animal de la ferme fabriqué par les écoles et les centres de loisirs du bassin de vie de Landivy...



Durant ces 2 jours, de nombreuses animations se sont déroulées au lieudit « La Salmonaie » sur des parcelles d'une superficie totale de 27 hectares mis à disposition par Mr et Mme Michel Duval, Mr et Mme Jean-Paul Galodé, Mr et Mme Patrick Gasnier, Mr et Mme Nicolas Louvigné et Mr et Mme Jean-Claude Lucas.



# Clin d'oeil de la Résidence Eugène Marie

## "Aux fourneaux" !

L'été a été propice à la confection de conserves et autres confitures. En effet, des fruits nous ont été donnés, l'occasion de faire des pots de confitures aux multiples saveurs : mirabelles, figues, rhubarbe, prunes. Par la même occasion, nous avons cuisiné des bocaux de courgettes à l'aigre-douce à déguster à l'apéritif ou avec une raclette. Tous ces pots et bocaux ont été donnés comme lots pour notre kermesse. Nous avons ainsi eu l'occasion d'utiliser notre cuisine ambulante qui nous permet de cuisiner aussi bien dans les salons que dans les couloirs.



## L'EHPAD fête ses 45 ans !

Le Samedi 28 septembre, un air de far west régnait dans la cour de l'EHPAD où les résidents avaient invité familles, officiels, personnel, membres du conseil d'administration, bénévoles, membres des associations montaudinoises ainsi que tous les habitants à une kermesse anniversaire.



C'est en nombre qu'ils ont répondu pour fêter les 45 ans de l'ehpad. Au programme : démonstration de danses country, exposition de pastels.



Les visiteurs ont pu trouver leur bonheur parmi les différents stands de jeux : tombola, palets, chambouletout, maquillage, tour en calèche, pêche à la ligne, roue de la fortune. Il y en avait pour tous les goûts. Les enfants ont pu participer au concours de cheval baton. Cette journée ne pouvait pas être plus réussie, même la météo était clémente.



Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles et toutes les associations montaudinoises qui ont répondu présents. Nous avons la chance à Montaudin d'avoir des associations et des bénévoles solidaires. Encore un grand merci !

## Saveurs d'automne

L'automne est arrivé et aussi toutes ses saveurs. Nous avons cuisiné de la soupe de citrouilles que nous avons pu déguster le soir-même.



Les châtaignes ont enchanté les papilles de tous : bouillies avec du lait ou bien grêlées avec du cidre, l'occasion de se faire plaisir et d'évoquer ses souvenirs.



## Rencontres intergénérationnelles

Le mois d'octobre a été riche en rencontres entre les résidents et la jeune génération. Les enfants du centre de loisirs ont rencontré leurs aînés autour d'un atelier pâtisserie aux saveurs d'automne. L'après-midi s'est terminé par le partage d'un goûter.



A l'occasion d'halloween, les enfants du personnel ont rendu visite aux résidents pour bricoler des sorcières et autres monstres. L'occasion de partager un goûter et... des bonbons bien sûr !



# LA MEDIATHEQUE EST FAITE POUR VOUS !!!

**Cindy et Nadia vous accueillent**  
le mardi de 16 h 30 à 18 h 30  
le mercredi de 15 h à 18 h 30  
le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30  
le samedi de 10 h à 13 h

L'inscription est  
**GRATUITE** pour  
tout le monde



## La médiathèque CE N'EST PAS QUE des livres !

Vous pouvez également emprunter des **CD**, des **DVD**, des **JEUX VIDEOS**

**Vous préférez le format numérique, accédez gratuitement à la médiathèque numérique** proposée par le Conseil départemental de la Mayenne et la Bibliothèque départementale

### Présentation

- Des livres, de la presse, des films, des ressources pour la jeunesse...
- Accessible depuis votre domicile, 24/24h, sur ordinateur et sur tout support nomade
- A consulter en ligne ou à télécharger

### Nombre et durée de prêt

Vous pouvez emprunter jusqu'à 13 titres pour une durée de 21 jours :

- 3 sur Numilog
- 10 sur Prêt numérique (PNB)

Et activer 4 films par mois sur la médiathèque numérique d'ARTE VOD et UniversCiné

Vous avez un accès illimité à :

- [Bibliovox](#)
- [Le Kiosk](#)
- [Planet Nemo](#)
- [StoryPlay\\*r](#):

**Vous voulez tester ce service mais n'êtes pas équipé ? ...la médiathèque vous prête une liseuse**

## La médiathèque, C'EST AUSSI :

- un **service de portage à domicile** 1 fois/mois
- des **animations bébés lecteurs** 1 fois/mois
- des **animations pour tous** tout au long de l'année

mais cela peut aussi être plein d'autres nouveautés si vous souhaitez apporter vos idées...tout peut s'envisager, il suffit de venir en discuter ☺

## Animations à ne pas rater pour cette fin de mois :

- **Mercredi 18 décembre de 16h à 18h : démonstration de l'orgue sensoriel**

En partenariat avec l'Ecole intercommunale de musique, Alex Garnier (professeur) vous fera la démonstration de cet instrument sensationnel !

L'orgue sensoriel est un dispositif qui permet à des personnes en situation de handicap de faire de la musique par elles-mêmes, au moyen de capteurs de gestes reliés à un environnement informatique. Lors de cette présentation vous découvrirez le fonctionnement et les possibilités de cet instrument au travers de diverses activités pratiques.

Tout public à partir de 7 ans

- **Vendredi 20 décembre à 20h30 : spectacle de noël « 1 cadeau ! 2 cadeaux !! 3 cadeaux !!! »**

Pour les enfants de 3 à 8 ans



Retrouvez nous sur la page Facebook du réseau lecture



Réseau des bibliothèques du bocage mayennais  
et/ou sur le site internet du Bocage Mayennais  
<https://www.bocage-mayennais.fr/>

## CONGÉS DE NOËL

La médiathèque sera fermée du 24 décembre 2019 au 04 janvier 2020.

*Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite  
de très belles fêtes de fin d'année.*



**MONTAUDIN**

MÉDIATHÈQUE  
Place de l'église / 53220  
**02 43 05 32 93**

[mediatheque.montaudin@cc-bocagemayennais.fr](mailto:mediatheque.montaudin@cc-bocagemayennais.fr)

Mardi : 16h30 • 18h30  
Mercredi : 15h • 18h30  
Vendredi : 16h30 • 18h30  
Samedi : 10h • 13h



## HEURES D'OUVERTURE :

Matin 7h00 à 8h40

Soir 16h30 à 18h30

Mercredi 7H30 à 18h30 (7h sur demande)

(Possibilité de cantine le midi, prévenir le centre)

Petites vacances et JUILLET 7h30 à 18 h 30



## COMMUNE DE MONTAUDIN

Le centre sera ouvert pendant les vacances de Noël du *lundi 23 au mardi 24 décembre 2019 et du jeudi 2 au vendredi 3 janvier 2020*.

Des activités bricolages, cuisine, ... seront proposés aux enfants. Nous ferons une sortie ciné mac do avec le centre de Landivy.

Les programmes seront prêts dès le lundi 9 décembre. Ils seront envoyés par mail aux familles qui ont donné leur accord. Des exemplaires supplémentaires seront disponibles au centre.

Vous pouvez retrouver ce programme sur le site de la communauté de communes du bocage mayennais :

[www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)

Les délais d'inscription doivent être respectés. Après la date limite d'inscription, les inscriptions ne seront plus garanties.

## TARIFS

2 tarifs sont en place (imposable ou non-imposable).

Pour bénéficier de la réduction, veuillez joindre votre avis de non-imposition (recto-verso) au dossier d'inscription (la phrase « vous n'êtes pas imposable... » doit figurer sur le document).

Périscolaire (matin ou soir) :

1.60 € ou 1.55 €

Mercredis et vacances scolaires :

½ journée mercredi : 2.16 € ou 2.27 €

Mercredi journée : 4.31 € ou 4.53 €

½ journée vacances : 3.08 € ou 3.24 €

Journée vacances : 6.16 € ou 6.48 €

Semaine : 29.26 € ou 30.78 €

Semaine (4jours) : 23.41 € ou 24.62 €

(Tarifs revus au 1<sup>er</sup> janvier 2020)

Si pour des raisons personnelles vous ne souhaitez plus mettre votre enfant au centre, la directrice devra être avertie par écrit 3 jours ouvrés avant la date prévue, les week-ends ne comptant pas. Passé ce délai, la journée ou demi-journée sera facturée. Si le désistement n'a pas été notifié avant 9h le jour même, le repas prévu sera lui aussi facturé. Hors délai, les désistements seront étudiés au cas par cas par la directrice et en cas de litige par l'élu référent du centre.

Voici les dates d'ouverture pour les vacances 2020 :

- vacances de février : du 17 /02 au 28 /02/ 2020

- Vacances de Pâques : du 14 /04 au 24/04 2020

- Vacances d'été : du 6 /07 au 31 /07 2020

(Du 10 au 28 Août 2020 : centre de Landivy)

Lorsque vous venez inscrire votre enfant pour la première fois, n'hésitez pas à prendre rendez-vous. Nous profiterons de ce moment pour vous faire découvrir le centre et les activités proposées.

Bonne fêtes  
de fin d'année



ALSH LA RABINE  
12 RUE DE LA RABINE  
53220 MONTAUDIN

TELEPHONE : 02 43 05 65 36  
MAIL :  
centredeloisirs.montaudin@orange.fr



**1<sup>ère</sup> catégorie**  
**MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE**

**1<sup>er</sup> prix :** Mr et Mme FROMOND Philippe « 3, Impasse du Moulin Péan »

**2<sup>ème</sup> prix :** Mr et Mme LEMONNIER Rémi « 12, Cité du Moulin Péan »

**3<sup>ème</sup> prix - exaequo :** Mr et Mme CAILLERE Bernard « 4, Les Bergeries »

**3<sup>ème</sup> prix - exaequo :** Mr et Mme LABBÉ Robert « 11, Lotissement de la Vallée »

**4<sup>ème</sup> prix :** Mme DESTOUCHES Claire « 5, Rue de la Futaie »

**5<sup>ème</sup> prix :** Mr et Mme LE MONNIER Gérard « Les Chauvinières »

**6<sup>ème</sup> prix :** Mme JOURDAIN Annie « 5, Cité du Moulin Péan »

**7<sup>ème</sup> prix :** Mr et Mme PHILIPPOT Louis « 9, Lotissement de la Vallée »

**8<sup>ème</sup> prix :** Mr et Mme DAUGUET Raymond « 10, Les Bergeries »

**9<sup>ème</sup> prix :** Mr et Mme FOUILLEUL Albert « 5, Le Parc »

**10<sup>ème</sup> prix :** Mr et Mme HODBERT Yves « 1, Impasse du Moulin Péan »

**2<sup>ème</sup> catégorie**  
**FACADE ET FENETRES SUR RUE**

**1<sup>er</sup> prix :** Mme MORAINE Odile « 2, Place de la Mairie »

**2<sup>ème</sup> prix :** Mr et Mme CERISIER Fernand « 7, Place de l'église »

**3<sup>ème</sup> prix - exaequo :** Mr et Mme GEAIRON Emeric « 3, Place de l'église »

**3<sup>ème</sup> prix - exaequo :** Mme TRIGUEL Marie-Josèphe « 6, Place de l'église »

**4<sup>ème</sup> prix :** Mr et Mme GESMOND Joseph « 4, Place de l'Eglise »

**5<sup>ème</sup> prix :** Mr SMATHERS Thomas « 32, Rue de Normandie »



**3<sup>ème</sup> catégorie**  
**COUR - JARDINET - TERRASSE**

**1<sup>er</sup> prix :** Mr et Mme GOUGEON Gervais « 4, Rue du Stade »

**2<sup>ème</sup> prix - exaequo :** Mr et Mme MORAINE Bernard « 9, Rue du Stade »

**2<sup>ème</sup> prix - exaequo :** Mme ROISIL Bernadette « Les Chauvinières »

**3<sup>ème</sup> prix :** Mr et Mme GOBBÉ Gabriel « 21, Cité du Moulin Péan »

**4<sup>ème</sup> prix :** Mr GALIBOURG Guy « 13, Rue d'Ernée »

**5<sup>ème</sup> prix - exaequo :** Mme CANTIN Irène « 36, Rue de Normandie »

**5<sup>ème</sup> prix - exaequo :** Mr et Mme GALIBOURG Marcel « 5, Rue du Stade »

**5<sup>ème</sup> prix - exaequo :** Mr et Mme TRIGUEL Michel « 11, Rue du Tilleul »

# COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



Elle s'est déroulée le lundi 11 novembre 2019.

A 09 h 45, un rassemblement était organisé « Place de la Mairie » avec la musique Carelles-Larchamp-Montaudin suivi d'une célébration à l'église puis du dépôt d'une gerbe et de l'allocution de Mr le Maire au Monument aux Morts.



Un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes, clôturait cette manifestation.

## ECOLE PUBLIQUE « AUGUSTE LECUYER »

La plaque honorant la mémoire de Mr Auguste LECUYER, instituteur, décédé lors des combats de la guerre 14-18, est apposée sur le mur extérieur de l'école publique depuis le 26 mars dernier. Le Conseil d'école, lors de sa séance du 02 avril dernier, a émis le souhait d'appeler l'école publique « Auguste LECUYER ».

Une consultation a été lancée mi-juin près des familles. La consultation a donné le résultat suivant : une majorité de familles était favorable à l'appellation de l'école publique « Auguste Lecuyer ».

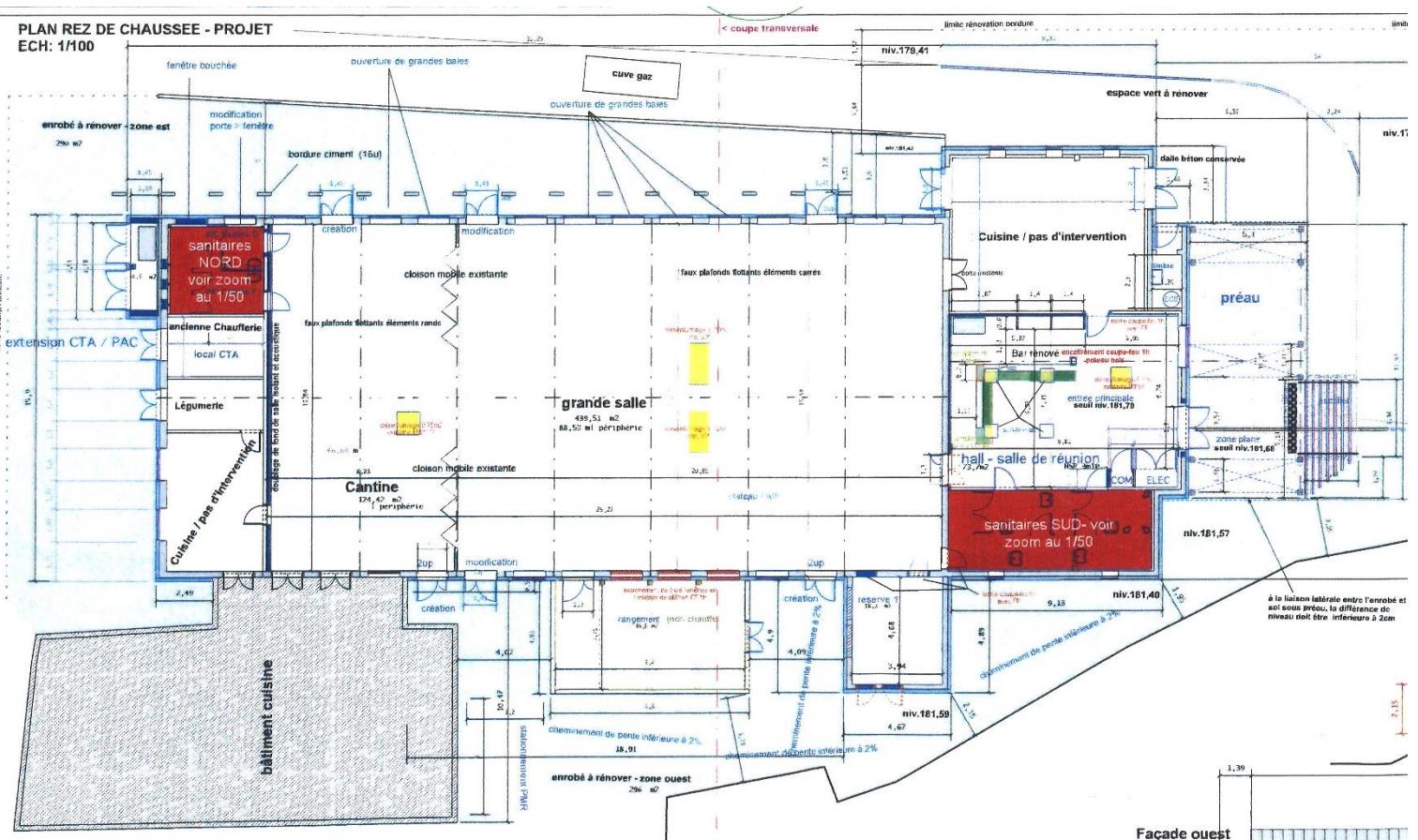
Le Conseil Municipal, en séance du 21 août dernier, a décidé à l'unanimité, de dénommer l'école publique « Auguste LECUYER ».



# PROJET DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES



Suite à la décision du Conseil Municipal de procéder à la rénovation de la salle des fêtes, nous vous présentons une ébauche de l'aménagement intérieur ainsi qu'une vue de la future entrée principale de la salle (pignon sud). Ces plans ont été présentés par les élus lors de la réunion publique du 10 décembre dernier.



# VIE ASSOCIATIVE

## ACTIVITES FAMILLES RURALES 2019-2020 de MONTAUDIN



**CUISINE** : 1 fois par mois le lundi soir

**Tarif** : 100 € à l'année + 26 € pour la carte adhésion familles rurales  
Contacter Mme AVENEAU Isabelle au : 06 24 95 59 00

**PASTEL** : cours gratuit le mardi après-midi (2 fois par mois)

**Tarif** : 26 € pour la carte d'adhésion familles rurales  
Contacter Mme JOHAN Francine au : 02 43 05 34 42



**ART FLORAL** : 1 fois par mois.

**Tarif** : 50 € à l'année + 26 € pour la carte d'adhésion familles rurales  
Contacter Mme DOUDARD Michèle au 06 45 28 82 64



**YOGA** : 30 cours de yoga sont proposés pour l'année, répartis du mois

de septembre au mois de juin le mardi soir de 20 h 15 à 21 h 15.

**Tarif** : 165 € à l'année + 26 € pour la carte d'adhésion familles rurales  
Contacter Mme LERAY Karine au 06 41 27 46 28 ou mail [karinemickael53@hotmail.fr](mailto:karinemickael53@hotmail.fr)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.



# TEAM CYCLISTE MONTAUDINOIS



Le Team Cycliste Montaudinois a clôturé sa saison 2019, fin octobre, avec 21 adhérents. Une quarantaine de circuits ont été effectués cette année avec un départ de Montaudin le dimanche matin et jours fériés, pour 90 km au maximum.

Ce groupe a roulé à une vitesse moyenne de 29 km/h. Ce qui fait une très bonne moyenne pour un groupe cyclotouristes. Ces passionnés sont, pour certains, d'anciens coursiers.

Le Team était présent encore cette année, sur plusieurs randonnées dont Paris-Roubaix, le Paris Brest Paris, la Pierre le Bigault (22), la Georges Groussard (35) et la course non licenciée de Désertines avec de bons résultats.

Autre moment important de l'année, le contre la montre, trophée « Marc Lefèuvre », que le team organise pour ses adhérents. Un moment fort en émotion et en convivialité.

Pour ses tenues bleues et blanches, renouvelées cette année, le team a le soutien des sponsors Passiva, Transports Tarot, Transports Moutel, SLC, APG, Ets Touchard, Ets Le Dauphin, Val créatif et la Commune de Montaudin.

Pour l'année 2020, le team sera encore présent sur les routes du bocage Mayennais ainsi que sur diverses randonnées nationales.

Vous pouvez suivre l'actualité du groupe sur notre site internet : [team-cycliste-montaudinois.clubeo.com](http://team-cycliste-montaudinois.clubeo.com)



# L'Apei vient de fêter ses 50 ans

Dans la période de grandes transformations de notre environnement que nous connaissons aujourd’hui, il est essentiel de refaire le lien avec nos origines. Souvenons-nous que c'est à l'engagement de parents, à leur détermination et à leur volonté, que nous devons l'Apei Nord Mayenne d'aujourd'hui.

Nous sommes parmi les premières associations de parents d'enfants handicapés qui -faute de réponses spécifiques de la part des pouvoirs publics- ont dû « retrousser » leurs manches et créer les établissements nécessaires à l'éducation, la scolarisation, une formation professionnelle adaptée, une activité professionnelle adaptée, un accompagnement en milieu ouvert ou en établissement adapté, à la vie sociale, à la vie autonome des personnes en situation de handicap.

C'est ainsi que depuis 1969, de nombreux projets ont vu le jour. Nous avons aussi au fil des années, développé de nombreuses collaborations avec les pouvoirs publics, les municipalités, les associations, qui - aujourd'hui - confèrent à l'Apei Nord Mayenne un statut de partenaire reconnu.

En 50 ans, les attentes des familles ont évolué. Désormais l'institution n'est plus l'unique réponse. Il est même de plus en plus – et avec force – demandé au milieu ordinaire de faire de la place aux personnes en situation de handicap.

Il est clair que les personnes que nous accueillons savent de mieux en mieux exprimer leurs besoins et attentes : elles veulent vivre au milieu des autres personnes, être acceptées comme elles sont...

Notre rôle est de les aider et le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Apei Nord Mayenne nous en a donné une occasion. Cela se passait les 15 et 16 novembre derniers.

Nous avons choisi d'organiser un colloque et une journée festive sur le thème :

« Le handicap : quel talent ? ! »

Il s'agit pour nous de :

- mettre en avant leurs talents petits ou grands
- changer le regard sur les personnes en situation de handicap et favoriser leur inclusion.
- venir chercher chacun sur ses représentations du handicap pour nous amener à reconnaître leur contribution à notre société.



Notre société a besoin de se repenser, de repenser son projet, de repenser ses modalités de vivre ensemble. Les personnes en situation de handicap peuvent apporter leur pierre à cette construction si nous voulons bien être attentifs à ce qu'elles peuvent nous apporter.

Car les convictions restent les mêmes : c'est avant tout la personne humaine qui qualifie la personne en situation de handicap et non son handicap qui est la manifestation de l'inadaptation de notre société.

**Monique DOUDARD**

## 1969 : Crédation de l'Association

Léon DOUDARD est depuis quelques années dans l'obligation d'emmener Gilbert toutes les semaines à l'IME de Laval - avec d'autres jeunes dans la même situation. Aidé de parents ayant aussi un enfant porteur d'un handicap mental (dont Monsieur Lair, père de Thierry), d'amis de la cause (dont Madame Maudet - assistante sociale) et d'élus locaux attentifs, il crée l'Apei Nord-Ouest Mayenne. Il faut préciser que deux Montaudinois généreux facilitent beaucoup les choses : M. Poirier donne une belle somme d'argent et Melle Juchet fait le don d'un terrain sur lequel est situé l'IME de Montaudin.

## 1969 – début des années 1990 : le temps des bâtisseurs

Pendant cette période, l'Apei Nord Mayenne crée de nombreux établissements répartis sur le Nord Ouest puis le Nord du département pour répondre aux besoins du plus grand nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle, enfants et adultes.

Les constructions : IMP (1969) – IMPRO (1973) – CAFS (1975) - CAT (=ESAT) (1977) – Atelier Thérapeutique (1983) – Foyer de Saint-Mars-sur-la-Futaie (1983) et Foyer de Gorron (1984) – Centre de jour (1990) - SACAT (1992) - Foyer de Vie et CAAJ à Ambrières regroupant l'Atelier Thérapeutique et le Foyer de Saint-Mars (1995)

## 1993 à ce jour : le temps des unités et des services

Les nouvelles structures sont plus petites et la notion de service avec une prise en charge individualisée se développe.

- Le SAVS - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - est créé en 1993 puis le SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile) pour accompagner les jeunes en capacité de fréquenter le milieu ordinaire en 1996.

Cinq nouveaux modes d'accompagnement pour des besoins connus depuis quelques années sont mis en œuvre.

- 2009 : création de l'Unité pour Enfants Autistes.
- 2014 : ouverture de l'Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes ou à la retraite.
- 2017 : Création de la cellule d'écoute pour les parents dont l'enfant attend une place en SESSAD.
- 2019 : Création d'un Service d'Intervention Très Précoce après un an de travail entre les structures sanitaires et médico-sociales de la Mayenne sous l'impulsion de l'ARS. Ce service développe une activité d'interventions très précoces pour des enfants de moins de 24 mois présentant des troubles du spectre autistique.
- 2019 : Service d'appui et de soutien aux familles d'enfants autistes.

## 2019 : Le milieu ordinaire fait de la place pour nos jeunes de l'IME

Deux unités de l'IME sont « délocalisées » l'une dans une école primaire et l'autre dans un collège de Mayenne.

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES  
DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MONTAUDIN "Auguste LÉCUYER"**

**Fête de l'école : 30 juin 2019**



Le dimanche 30 juin 2019,  
s'est déroulée la traditionnelle fête de fin d'année scolaire.

La journée a débuté à 10 h 45 par le spectacle des enfants qui ont présenté danses et chants devant les parents, familles et amis qui s'est terminé par une danse collective, qui était le fil rouge de la journée sur la musique de Soprano « Le Coach ».

Ensuite les personnes ont pu se restaurer sur place avec au menu :  
galette ou sandwich saucisse, chips et crêpes en dessert.

A partir de 14h, la kermesse a pris place avec plusieurs stands disposés autour de la cour  
(casimir, pêche à la ligne, footballeur, chamboule tout...)

L'Assemblée Générale du 20 Septembre 2019 a présenté un bilan positif grâce à la vente de calendriers, des chocolats de Pâques et surtout la kermesse de fin d'année.

Cette année, le bureau de  
L'Association des Parents d'Élèves se constitue de :

Céline PITHOUD (*Présidente*),

Florence DUGUÉ (*Secrétaire*),

Amélie LERAY (*Trésorière*)

Puis 4 membres :

CHOLLET Delphine, MOITIÉ Lucie,  
ROBERT Emmanuelle et FEILLER Pauline

L'association compte 7 membres

Merci aux mamans qui ont rejoint l'association.



## Calendrier 2019

L'Association a reconduit la vente de calendriers qui a été très concluante comme les années passées. Sur celui-ci, on retrouve des photos avec les jeux que le père-noël avait apporté, la plaque en mémoire d'Auguste Lécuyer et les incontournables vélos des maternelles.

**L'association souhaite à tous, petits et grands, une très bonne et heureuse année 2020**





# ATELIER THEATRE DES SALTIMBANQUES

L'atelier théâtre des Saltimbanques a fait sa rentrée le samedi 05 octobre dernier à la salle de la Rabine. Il travaille tous les samedis de 13 h 30 à 15 h 30 sauf pendant les vacances scolaires. Cette année, l'atelier compte 9 jeunes. Vous pourrez voir sur scène :

- Betty-Rose Sanchez, Charlène Manceau et Amélie Lemonnier de Montaudin
- Clémence Louaisil et Clara Duwat de St Berthevin la Tannière
- Elie Gontier, Lucien et Hugues Chartier de St Ellier du Maine.
- Luna Godin de Villaines La Juhel

Depuis la rentrée, ces jeunes travaillent sur une adaptation de « Sherlock Holmes » de Sir Arthur Conan Doyle.

A travers des scènes et pantomimes musicaux, ils vous raconteront à leur manière cette histoire.

Cette année, les jeunes joueront un extrait de cette pièce en ouverture des adultes. Vous la retrouverez en totalité lors de leur spectacle de fin d'année le vendredi 26 juin 2020 à la salle de la Rabine de Montaudin.

Ils vont aussi continuer à travailler en partenariat avec un groupe de danseuses.

En attendant nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.





La Compagnie des Saltimbanques a commencé ses répétitions depuis le vendredi 7 septembre dernier. 7 acteurs s'entraînent tous les vendredis et un dimanche par mois pour vous apporter larmes et rires en février.

Cette année, nous ne pouvons encore vous dévoiler le titre et l'auteur mais sachez que c'est une comédie où se mêlent trafic, argent, mensonges.... En résumé : comment gagner sa vie en étant « Honnête » ?

Vous pourrez entrer dans cette ambiance comique à la salle des fêtes de Montaudin :



**Le samedi 1<sup>er</sup> février 2020 à 20h30**  
**Le dimanche 2 février 2020 à 14h15**  
**Le vendredi 7 février 2020 à 20h45**  
**Le samedi 8 février 2020 à 20h30**



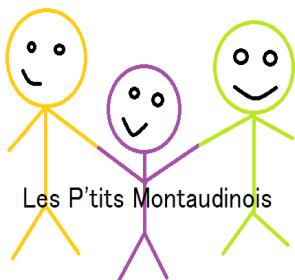
Les réservations des places seront possibles dès la mi-janvier. Alors, à vos agendas !

Nous en profitons aussi pour rendre hommage à un homme qui a énormément compté au sein des Saltimbanques : **GILBERT MOREAU**.

Il fut notre Vice-Président pendant plusieurs années. Vous avez pu apprécier ses talents d'acteur, de chanteur et de speaker. Il fut aussi metteur en scène et souffleur. Derrière le rideau, il était toujours présent pour donner un coup de main aux machinistes, organiser les repas pour l'équipe. Il aimait également s'occuper de l'accueil des troupes et des partenaires.

Mais nous avons perdu avant tout un ami cher. Nous voulons applaudir une dernière fois l'ami et nous saluons l'artiste.





## Association “Les P’tits Montaudinois”

L'année 2019 s'achève bientôt et pour la cinquième année consécutive, l'association a organisé le traditionnel marché de noël. Le succès était encore au rendez-vous !

Les exposants ont bien apprécié l'accueil qui leur était réservé ainsi que la décoration et l'ambiance dans la salle des fêtes.

A noter cette année, la présence de l'APE (École Publique) qui a tenu un stand de confection de décos de noël pour les enfants et le soutien de l'APEL (École Privée) qui a réalisé environ 25 gâteaux et plus de 100 crêpes pour ravir le palais des plus gourmands.

Merci à tous les parents d'élèves qui se sont mobilisés !

Côté restauration, les galettes-saucisses et les rillettes chaudes obtiennent toujours une grande satisfaction auprès des amateurs tout comme le vin chaud consommé de plus en plus chaque année !

En ce qui concerne la tombola, elle a réjoui plus de soixante personnes grâce aux nombreux lots qu'elle comportait avec un gros lot d'une valeur de 300 € offert par la société Delalonde à Pontmain.

Les enfants ont pu se promener avec le père noël en calèche dans le bourg de Montaudin et pouvaient aussi repartir avec un calendrier de l'avent réalisé au stand des P'tits Montaudinois qui s'est très bien vendu !

Enfin, merci à tous les bénévoles cette année encore pour leur engagement dans la manifestation.

Pour des raisons techniques, puisque la salle des fêtes sera en travaux en 2020, je vous informe que le prochain marché de noël aura lieu dans la salle d'activités de la Rabine.

Nous vous attendons aussi nombreux !!

Merci encore à tous et bonnes fêtes de fin d'année !!



Philippe Chancerel  
Président



# GJ-ASC LANDIVY

## *Section foot jeunes*



Le club regroupe toutes les joueuses et tous les joueurs âgés de 5 à 17 ans des communes de Fougerolles du Plessis, Landivy, Larchamp, Pontmain, La Dorée, Montaudin, St Berthevin la Tannière, St Ellier du Maine, St Mars sur la Futaie, voire même de Buais (50), Savigny le Vieux (50), Le Loroux (35), La Bazouge du Désert et Landéan.

Le club atteint 150 pratiquants répartis en 6 catégories : U7 (débutants) nés en 2012-2013 (17 joueurs) ; U9 (nés en 2010-2011) – 26 joueurs, U11 (35 joueurs) ; U13 (21 joueurs) ; U15 (17 joueurs) ; U18 (30 joueurs). Chaque samedi, 12 équipes sont engagées. Pour MONTAUDIN, 2 U9, 1 U11, 2 U13, 2 U15 et 5 U18.

Depuis le début septembre, les entraînements ont repris le mercredi après-midi à Fougerolles du Plessis (U7, U9, U11) et à Landivy (U13 et U15). 13 éducateurs, animateurs bénévoles assurent cet entraînement très suivi par les jeunes : Alain RONCERAY, Michel PELÉ, Hubert LERAY, Benoît BAUDIN, Sébastien CHAUVIN, Yann LEDAIN, Kévin et Arnaud LEDAIN, Jean LEMARCHAND, Lucas GUESDON, Franck TESNIERE et Tony FRELAUT.

Un car passe dans les communes et assure le ramassage des joueurs.

Le samedi après-midi, les U7 (2 équipes) encadrés par Michel PELÉ, Sébastien POTEVIN, participent à plusieurs plateaux sur le secteur BOCAGE-ERNEE ; les U9 (3 équipes) avec Jean-Michel LEMARIÉ, Franck LESTAS, Mickaël FORET ; les U11 (2 équipes) avec Antoine RENAULT, Anthony COUSIN, Tony FRELAUT, Benoît ERNAULT et Emmanuel MOREAU jouent à PONTMAIN ; les U13 (2 équipes) avec Arnaud LEDAIN, Stéphane HAMON et Alexis GRANGÉ jouent à FOUGEROLLES et sont engagées en championnat de district et terminent 1° et 4°. Les U15 (3° D) jouent à FOUGEROLLES, encadrés par Théo NOLIERE, Valentin MANCEAU, Corentin RENAULT, Alexis GENEVÉE et Kilian BETBEZE terminent 3°/8. Quant aux 2 équipes de U18, elles jouent à LANDIVY et MONTAUDIN encadrées par Kévin et Yann LEDAIN, Teddy PRUNIER, Théo FOUBERT et Thierry JOSSOMME ; ces 2 équipes sont classées 3° et 5° pour l'instant.

*La 1<sup>re</sup> phase de championnat s'est achevée fin octobre pour les équipes engagées dans les championnats de district, les résultats sont bons, voire excellents.*

**BRAVO** à tous ces jeunes et leurs dirigeants qui les entraînent et les encadrent.

Venez encourager ces jeunes footballeurs quand ils jouent à domicile ; un memento sportif paraît dans la presse locale et régionale chaque semaine.

Par l'intermédiaire de cet article, l'ASC LANDIVY-section foot jeunes tient à remercier les COLLECTIVITES CANTONALES et LOCALES pour la mise à disposition des terrains, des salles, des vestiaires... et pour les SUBVENTIONS qui permettent au club de jeunes de bien fonctionner.

### Constitution du bureau :

Président : Sébastien CHAUVIN

Vice-Présidents : Kévin LEDAIN et Yann LEDAIN

Secrétaire : Edgar GESLIN et Sébastien CHAUVIN

Trésoriers : Jean LEMARCHAND et Thierry BAZILLE

A titre informatif, près de 25 bénévoles se dévouent chaque semaine pour l'encadrement les mercredi et samedi des jeunes et de la gestion du club.

**CONTACTS** : Sébastien CHAUVIN au 02 43 13 19 46 ou 06 20 40 66 43

Edgar GESLIN 02 43 05 05 03 ou 06 76 95 47 35

Jean LEMARCHAND au 06 89 62 47 66

*Le GJ-ASC LANDIVY vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une BONNE ANNEE 2020.*



Le bureau de l'ASC Landivy

**Ecole Sacré-Cœur – Montaudin**  
**Ecole Sainte Marguerite – Saint Berthevin la Tannière**

**Pour l'année scolaire 2019-2020, la répartition pédagogique du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) est la suivante :**

**A Montaudin :**



TPS, PS, MS et GS avec Sylvie Leray et Dany Fouré (aide maternelle)  
CP et CE1 avec  
Marie-Claudine Champagne.



**A Saint Berthevin la Tannière :**

CE2, CM1 et CM2 avec Gabrielle Michel.



Vous pouvez contacter Marie-Claudine Champagne (directrice des 2 sites) au **02 43 05 32 79** pour tous renseignements concernant le RPI. La décharge de direction de cette dernière est assurée par Marie-Claire Dodard.

En juin dernier, les élèves du RPI ont fabriqué un cochon qui a été exposé les 24 et 25 Août à « Terre en Fête ». Grâce à Babou, les enfants pourront aller visiter gratuitement une exploitation agricole.



Le projet d'école pour cette année est « Protégeons notre environnement », ce dernier est en lien avec certaines actions mises en place par l'APEL et l'OGEC. En rapport avec ce projet, l'école va participer au Défi Class' Énergie avec l'association Synergies, les objectifs de cette dernière étant de sensibiliser, économiser et partager.

Le vendredi 18 octobre 2019, les CM1 et les CM2 ont participé au cross organisé par le collège Saint Joseph à Ernée. Antonin Manceau a reçu une médaille, il a terminé 3ème pour la course CM2 garçons et Alan Dobaire a également reçu une médaille, il a terminé 3ème pour la course CM1 garçons.



**Les enfants, les enseignantes et les parents présenteront le RPI lors des portes ouvertes, sur les 2 sites, le samedi 18 janvier 2020, le matin.**



**L'équipe éducative du RPI vous présente ses meilleurs vœux pour 2020.**

**APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)  
OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)**

**des écoles Sacré-Cœur – Montaudin  
et Sainte Marguerite – Saint Berthevin la Tannière**

Lors de la soirée conviviale de fin d'année scolaire 2018-2019, après le visionnage des photos des classes de mer, l'APEL a offert une parure de stylos aux CM2 et un panier garni à Fallon Guilleux qui quittait le RPI.

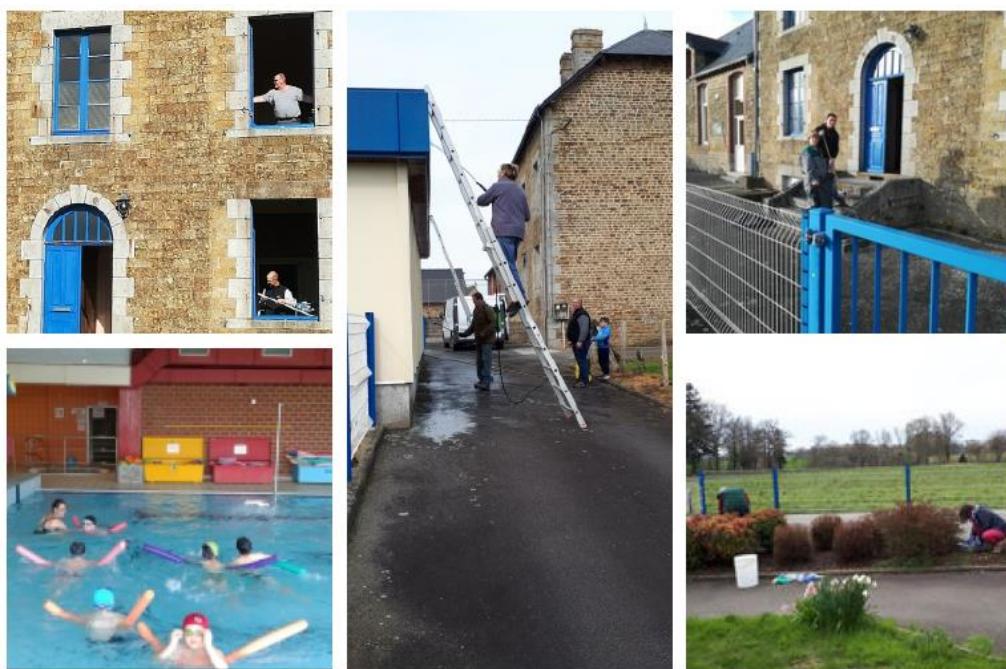


L'association de parents a préparé la soirée grillades qui a eu lieu le samedi 09 novembre 2019, à la salle des fêtes de Montaudin. Elle vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle soirée qui aura lieu le **samedi 14 novembre 2020** à la salle des fêtes de **Pontmain** (celle de Montaudin sera en travaux).

Afin de récolter de l'argent pour financer diverses activités pédagogiques, ces deux associations avaient mis en place des poubelles près des écoles privées de Montaudin et Saint Berthevin la Tannière pour que tous, vous puissiez y déposer vos journaux, magazines, publicités, papiers...

***Elles viennent d'apprendre, avec déception, qu'elles ne vont pas pouvoir maintenir cette action. En effet, actuellement, la société qui achetait le papier n'est plus en mesure de le rémunérer. Elles vous informeront en cas de reprise de l'activité.***

Tout au long de l'année scolaire, les parents s'investissent aux côtés des enseignantes pour le bien des enfants : aider au ménage avant la rentrée et au jardinage, entretenir les bâtiments extérieurs, accompagner lors des différentes activités (piscine, cinéma, journées sportives, voyage scolaire), ...



En raison du départ de leur enfant au collège, Mélanie Bahier et Céline Jourdan ont quitté l'APEL ; Didier Johan et Sandrine Lhuissier ont quitté l'APEL et l'OGEC. Ces deux associations les remercient pour leur investissement.

*L'APEL et l'OGEC remercient chacun d'entre vous pour votre fidélité dans la participation aux diverses activités proposées.*

**Les parents d'élèves vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.**



# CLUB DE L'ESPOIR



Le club de l'Espoir invite tous ses adhérents et futurs adhérents à son assemblée générale qui aura lieu le **jeudi 23 janvier 2020 à 11 h à la salle des fêtes de Montaudin**.

Le prix de l'adhésion sera de 15 €.

Les inscriptions seront suivies d'un pot au feu.

Bien vouloir s'inscrire près des membres du bureau avant le jeudi 16 janvier 2020.

**Bonne année à tous et à vos familles !**

## DATES DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

### **CONCOURS DE BELOTE**

Dates	Clubs	Lieux
Lundi 20 janvier 2020	Amicale cantonale d'Ernée	MONTENAY
Lundi 27 janvier 2020	CHATILLON SUR COLMONT	CHATILLON SUR COLMONT
Mardi 18 février 2020	MONTAUDIN	MONTAUDIN
Vendredi 21 février 2020	JUVIGNÉ	JUVIGNÉ
Lundi 24 février 2020	SAINT DENIS DE GASTINES	SAINT DENIS DE GASTINES
Mardi 25 février 2020	PONTMAIN	PONTMAIN
Lundi 2 mars 2020	MONTENAY	MONTENAY
Mardi 3 mars 2020	FOUGEROLLES DU PLESSIS	FOUGEROLLES DU PLESSIS
Mercredi 4 mars 2020	OISSEAU	OISSEAU
Mardi 10 mars 2020	SAINT MARS SUR LA FUTAIE	SAINT MARS SUR LA FUTAIE
Mardi 17 mars 2020	LA DORÉE	LA DORÉE
Mercredi 18 mars	VAUTORTE	VAUTORTE
Vendredi 3 avril 2020	LA PELLERINE	LA PELLERINE
Mardi 14 avril	VIEUVY	VIEUVY
Vendredi 17 avril 2020	ERNÉE	ERNÉE
Mardi 28 avril 2020	LANDIVY	LANDIVY
Mardi 5 mai 2020	LE LOROUX	LE LOROUX
Mercredi 20 mai 2020	LARCHAMP	LARCHAMP
Mardi 9 juin 2020	LA CHAPELLE JANSON	LA CHAPELLE JANSON
Mardi 23 juin	Amicale cantonale de LANDIVY	DÉSERTINES

### **APRES-MIDI DANSANTS**

Dates	Clubs	Salles
Dimanche 1 <sup>er</sup> mars 2020	SAINT PIERRE DES LANDES	SAINT PIERRE DES LANDES
Dimanche 15 mars 2020	SAINT DENIS DE GASTINES	SAINT DENIS DE GASTINES
Dimanche 12 avril 2020	LANDÉAN	LANDÉAN
Jeudi 16 avril 2020	BEAUCÉ	BEAUCÉ
Dimanche 26 avril 2020	PARIGNÉ	PARIGNÉ
Vendredi 1 <sup>er</sup> mai 2020	ERNÉE	ERNÉE
Dimanche 10 mai 2020	SAINT DENIS DE GASTINES	SAINT DENIS DE GASTINES
Dimanche 14 juin 2020	LANDÉAN	LANDÉAN
Dimanche 21 juin 2020	MONTAUDIN	MONTAUDIN
Dimanche 23 août 2020	MONTAUDIN	MONTAUDIN

## Cours de Gym

Le club propose à ses adhérents des cours de gym le mardi matin à 9h à la salle de la Rabine.



Un cours gratuit est proposé afin de découvrir l'activité.

Un membre de l'association s'occupera ensuite de votre inscription si vous le souhaitez.

### Jeudi 19 mars 2020 :

Après-midi beignets

### Mercredi 22 avril 2020 :

Pétanque à DÉSERTINES

### Vendredi 15 mai 2020 :

Loto à SAINT MARS SUR LA FUTAIE

**Il n'y aura pas de repas de printemps en 2020**



Le Bureau



## Virades de l'espoir

Quelques mots du week-end des virades de l'espoir du 28-29 septembre dernier qui se sont déroulées à Saint Mars sur la Futaie.

C'était les 23<sup>ème</sup> virades sur le bassin de vie de Landivy et les 30 ans sur le département.

Au nom de l'équipe de VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE du bassin de vie de Landivy, je remercie toutes les personnes qui nous ont accompagnés le dimanche 29 septembre 2019 : la municipalité de Saint Mars sur la Futaie, les associations de la commune, les donateurs, les centre de secours de Fougerolles du Plessis et Pontmain pour leur participation au relais de l'espoir.

Cette année vous avez été nombreux à nous accompagner sur le site des virades de l'espoir malgré un temps pluvieux. **Sur le département de la Mayenne nous avons récolté 113 000 €.**

La collecte des journaux et des bouchons en sac continue dans les endroits habituels.

**L'équipe des virades du bassin de vie de Landivy vous donne rendez-vous l'année prochaine à Saint-Ellier-du-Maine le 27 septembre 2020 et le 26 avril 2020 à MAYENNE pour le May-Day.**

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Monsieur Gérard HERCEND

L'Azerie

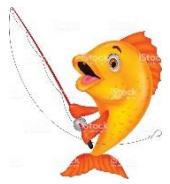
53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS

02.43.05.57.14



**Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour 2020**

## ASSOCIATION DES PECHEURS MONTAUDINOIS



*La saison de pêche au plan d'eau s'est terminée le dimanche 10 novembre 2019. Ce fut une année encore riche en évènements malgré une baisse de fréquentation due aux conditions climatiques exceptionnellement sèches de cet été.*

*Malgré cela, l'année 2019 a été une fois de plus une bonne année avec la réussite de nos désormais journées phares qui ont animé le plan d'eau.*



*Cuisson des cochons par notre super cuisinier Georges*

*Le traditionnel repas avec jambons grillés du 14 juillet qui a rassemblé environ 400 convives pour une journée encore une fois placée sous le signe du soleil et de la bonne humeur !!*



*Cuisson très surveillée des jambons par Michel et Bernard*

*Préparation des tables par une de nos équipes très motivée pour l'occasion*



*Merci à tous les montaudinois et à nos voisins pour leur participation à ces journées. La réussite de ces journées nous encouragent pour continuer à faire vivre notre association.*

***NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUS ET A TOUTES D'EXCELLENTES FETES DE FIN D'ANNEE ET VOUS DONNONS RENDEZ VOUS L'ANNEE PROCHAINE***



*L'Association*

# Association des donneurs de sang du bocage mayennais



L'association compte une quinzaine de bénévoles à ce jour, à nous relayer pour accueillir les donneurs lors des 4 collectes annuelles planifiées par la fédération départementale.

La générosité et la mobilisation des donneurs et futurs donneurs doivent se poursuivre pour répondre aux besoins de tous les patients.

Le sang est vital pour de nombreux malades qui sont soignés chaque année grâce aux dons de sang.

L'allongement de l'espérance de vie fait que la demande est de plus en plus importante.

Si on y réfléchit, nous sommes tous des receveurs potentiels, n'oublions pas que ce geste peut sauver des vies : la nôtre, celle d'un proche.

Si vous connaissez des personnes de plus de 18 ans et moins de 71 ans, vous pouvez les encourager et les motiver pour être sauveur de vie.

Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe en tant que bénévole, c'est aussi ça donner un peu de soi, même si le don de sang vous fait peur ou ne vous est pas possible.

Cette année nous avons récolté 156 poches.

Nous avons honoré 22 donneurs fidèles en remerciement de leur engagement.

Ne baissions pas les bras, car « à ce jour, aucun produit ne peut remplacer le sang ».

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons à FOUGEROLLES DU PLESSIS de 15h30 à 18h30 lors des prochaines collectes de 2020 :

**Jeudi 14 mai**  
**Jeudi 16 juillet**

**Jeudi 1<sup>er</sup> octobre**  
**Mercredi 9 décembre**

L'association de GORRON peut aussi vous recevoir.

Nous lançons à nouveau un appel pour que nous nous mobilisions tous pour donner un peu de nous. Il suffirait qu'à chaque fois que nous donnons, nous venions accompagnés d'un nouveau donneur.

Le 12 mai 2019, nous avons accueilli un groupe de 150 motards à LA DORÉE avec la participation de l'harmonie de LANDIVY où la Municipalité a offert un pot d'accueil.

Juste après, nous avons accueilli un autre groupe de 150 motards à FOUGEROLLES du PLESSIS avec un pot offert par la Municipalité et une brioche offerte par la boulangerie DUVAL.

Le 9 avril 2019, nous avons fêté les 90 ans de Louise la doyenne de l'association qui participe depuis plus de 25 ans aux collations lors des collectes. A cette occasion, elle a reçu la médaille de reconnaissance de la fédération des donneurs de sang bénévoles par Marie-Claude ROUZIERE, Présidente Départementale et Jean-Paul BENOIT qui était Président Départemental à la création de notre association en 2002.

En attendant de vous voir lors des collectes, les membres de l'association vous présentent

tous leurs meilleurs vœux pour 2020.

L'équipe de l'ADSB du Bocage Mayennais





## Point conseil budget

Dispositif labellisé



### De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous
- Un expert à votre écoute
- Des conseils confidentiels et gratuits

### Pourquoi ?

- Faire face à une situation financière difficile
- Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle
- Améliorer la gestion de votre budget
- Financer un projet (microcrédit)

### Notre méthode

Information,  
diagnostic, conseils,  
accompagnement.

Écoute, neutralité,  
confidentialité,  
approche globale et  
familiale.



## Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales de la Mayenne propose un service de conseil et d'accompagnement budgétaire depuis plus de 10 ans. Son action est désormais labellisée par l'État « Point Conseil Budget ».

Reconnue d'utilité publique, association de consommateurs, l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des 10 000 familles du département.



**N'attendez plus,  
venez à notre rencontre !**

L'objectif du Point Conseil Budget est de proposer des conseils et si besoin un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent ou bien lorsque que les crédits à la consommation et/ou les impayés s'accumulent.

Contactez-nous par téléphone ou par mail :  
02 43 49 73 89  
pointconseilbudget@udaf53.unaf.fr

Rendez-vous directement :  
Le lundi matin et mercredi après-midi sans rendez-vous à l'UDAF 53  
Les autres jours sur rendez-vous sur l'ensemble du département



[www.udaf53.fr](http://www.udaf53.fr)  
[www.mesquestionsdargent.fr](http://www.mesquestionsdargent.fr)



Union départementale  
des associations familiales  
de la Mayenne

02 43 49 73 89  
26 rue des Docteurs Calmette  
et Guérin  
CS 11009 - 53010 LAVAL  
[www.udaf53.fr](http://www.udaf53.fr)



**Lundi 13 janvier 2020**

# Les ondes électromagnétiques (*wifi, téléphones portables, etc*) : leurs impacts sur la santé

**Réunion gratuite et ouverte à tous,  
à l'initiative des élus MSA des échelons locaux  
de Chailland, Ernée et Landivy.**

**Animée par Luc Leroy, géobiologue.**

**SALLE DE L'ATELIER - 7 RUE DE LA VALLÉE  
ERNÉE - 20 H 15**



**mayenne-orne-sarthe.msa.fr**



**L'essentiel & plus encore**

# ENVIRONNEMENT

## TRIER LE VERRE, C'EST FACILE ET UTILE !



Bouteilles en verre

Pots, bocaux en verre



Flacons de parfum



**PAS BESOIN DE :**  
- ENLEVER LES ETIQUETTES  
- NETTOYER  
- RINCER

**IL SUFFIT JUSTE DE LES VIDER ET D'ENLEVER LES COUVERCLES !**



### Les faux-amis à ne pas mettre avec les emballages en verre :



Ces objets sont faits de matières qui ne fondent pas dans les fours verriers. Ils nuisent à la qualité et à la solidité du verre recyclé !

### Donner une vie éternelle au verre

Il se recycle à 100% et à l'infini :



Avec une bouteille, on peut en refaire une autre, en économisant de l'eau, du sable et de l'énergie.

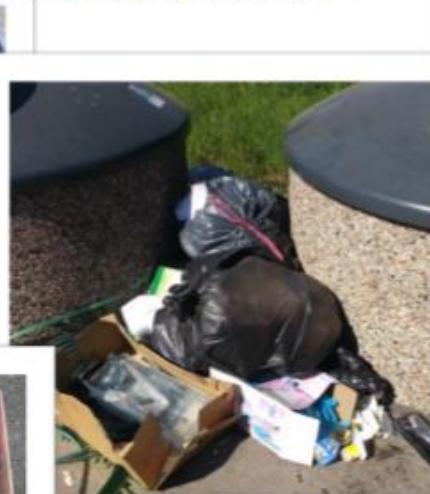
### Le saviez-vous ?



**Trier ses emballages en verre, c'est utile et facile. Et pour la planète, c'est génial !**

## HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

**Au pied des conteneurs de tri, il est parfois constaté :**



**Les dépôts sauvages sont interdits par la loi. Toute personne qui dépose, jette ou abandonne ses déchets sur la voie publique peut faire l'objet de poursuites donnant lieu à des amendes pouvant aller jusqu'à 1500 €.**

**Les déchets doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet : emballages, verre et ordures ménagères dans les points de propreté et les gros cartons, électroménagers, polystyrène, films plastiques, meubles... dans les déchèteries.**

### COLLECTE DE PNEUS AGRICOLES : C'EST REPARTI EN 2020 !

En 2019, 156 T de pneus ont été collectés pour 43 exploitations bénéficiaires. Ils ont été envoyés à la cimenterie Lafarge, à Saint-Pierre-la-Cour (en Mayenne) pour être broyés et utilisés comme combustibles.

La collecte de pneus agricoles est reconduite pour l'année 2020.



**Seuls les pneus de voiture et les pneus agraires sont acceptés, sans jantes et sans corps étrangers.** Les pneus de **camion** sont **refusés**. **Le coût restant à charge pour les agriculteurs s'élève à 70 € / tonne.**

Une vérification de la qualité et de la quantité des pneus sera effectuée en amont afin d'éviter toutes erreurs de dépôts.

Les pré-inscriptions, avec indication du tonnage ou du nombre de pneus à éliminer, sont ouvertes auprès du service Propreté du Bocage Mayennais au 02.43.08.15.69 ou [laetitia.bessiral@cc-bocagemayennais.fr](mailto:laetitia.bessiral@cc-bocagemayennais.fr).

Le nombre de places est limité, les pré-inscriptions sont également ouvertes pour 2021.



## DROITS ET DEVOIRS DES PROPRIÉTAIRES ET GESTIONNAIRES DE PLAN D'EAU

Les plans d'eau désignent une étendue d'eau douce continentale de surface, libre stagnante, d'origine naturelle ou anthropique, de profondeur variable, avec le cas échéant des différences de températures : on parle de lacs, de retenues, d'étangs (de l'ancien français Estanchier = étancher) et on peut en général y pratiquer une activité... La mare ou toute surface trop petite pour y pratiquer une activité sera plutôt qualifiée de petit plan d'eau.



Sur le territoire de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, **plus de 900 plans d'eau** ont été recensés. Cette multiplication génère un impact fort sur le milieu, notamment en cas de gestion inadaptée. L'enjeu est donc d'informer les propriétaires sur leurs droits et devoirs et de les accompagner dans la gestion de leur plan d'eau.

### L'enjeu est de concilier la propriété privée et l'équilibre écologique.

En tant que propriétaire vous avez des droits en termes de propriété privée, d'usage de l'eau (arrosage, irrigation, abreuvement...), de pêche... Il faut bien savoir que ceux-ci varient en fonction du statut de votre plan d'eau.

#### A chaque plan d'eau sa réglementation : 2 statuts bien distincts

On distingue les plans d'eau « **Eaux libres** » communiquant directement ou par dérivation avec le cours d'eau et les plans d'eau « **Eaux closes** » déconnectés du réseau hydrographique. Selon le statut, la réglementation en terme de pêche, de gestion piscicole et de vidange est différente. Le propriétaire doit aussi s'assurer de l'existence légale de son plan d'eau et le cas échéant prévoir une régularisation.

#### Une vidange ne s'improvise pas : elle doit être déclarée.

Une vidange non maîtrisée peut conduire à des départs de sédiments, de phosphore, d'espèces indésirables et ainsi provoquer des nuisances sur le cours d'eau à l'aval. En cas de manquement, le propriétaire verra sa responsabilité engagée et sera exposé à des sanctions administratives et judiciaires.

#### Et si vous faisiez le point avec un technicien spécialisé !

Compte tenu du risque réel d'impacts des plans d'eau sur la qualité du cours d'eau, le service « **Eaux et Milieux Aquatiques** » de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais se propose de faire le point avec vous sur votre plan d'eau : son statut réglementaire, son état général, ses fragilités .... et de répondre à vos questions en terme de gestion et d'entretien. Ce diagnostic est gratuit et purement technique. Il vous sera alors remis une fiche descriptive synthétique complétée de préconisations adaptées.

**Votre contact : Service cours d'eau : Axel Roiné 02 43 05 37 86 ou 06 21 96 46 13**



## Animation Jeunesse

### Centre d'animation pour les 10-18 ans

Les jeunes de tout le bassin de vie de Landivy sont accueillis durant les petites et grandes vacances scolaires au Centre d'Animation du bassin de vie de Landivy.

Le Centre d'Animation propose des activités variées :

- activités manuelles
  - jeux
- atelier cuisine
  - sorties
  - sport



en alternance sur les différentes communes. Pour les sorties, le car effectue un circuit de ramassage sur les communes.

*L'animatrice intervient également pour accompagner les projets des jeunes. Elle se déplace sur les communes à la demande, quel que soit le projet. Tout est envisageable, de la sortie shopping, aux camps d'été, participation à un concert... Toute activité intéressant au moins 5 jeunes est proposée aux vacances suivantes ... À vos appels !*

Pour retrouver toutes les activités, le programme détaillé est distribué au collège de Landivy, les mairies et les médiathèques. Il est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais ainsi que sur le compte Facebook du Centre d'Animation.

#### Horaires et Tarifs :

Les horaires et tarifs dépendent de l'activité, demi-journée ou journée.  
L'animatrice est présente de 9 h à 17 h à son bureau, en mairie de Landivy



Renseignements et inscriptions:

Marie RONCERAY

Bureau : 02.43.05.41.32 portable : 06.34.54.46.31

Mail : [service-jeunesse@landivy.fr](mailto:service-jeunesse@landivy.fr)



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quelque soit votre âge, votre situation, votre commune...). A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

### Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, temps d'informations...
- **L'atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : Création de décos de Noël pour les communes, tricot pour les Restos du Coeur, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



La troupe de Théâtre applaudie par 250 personnes en juin 2019



Des ateliers peinture pour apprendre et se détendre

### Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur le site de l'Epi du Bocage (lien ci-dessous) ainsi qu'à la mairie.  
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ [epidubocage@orange.fr](mailto:epidubocage@orange.fr)

✉ [@epidubocage](https://www.facebook.com/epidubocage)

Site internet : [www.epidubocage-edi.fr](http://www.epidubocage-edi.fr)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) permet aux jeunes de 12 à 25 ans (collégiens, lycéens et étudiants) d'avoir localement des informations sur les sujets qui les préoccupent (orientation, santé, job saisonnier, étude, logement, séjour, partir à l'étranger,...). La MIJ est basée à Gorron (salle omnisport) mais elle est itinérante à la demande d'un groupe de 3 jeunes ou à la demande d'une commune.

## CHANTIERS ARGENT DE POCHE

Lors de chaque période de Comment s'inscrire ... : Pour vacances scolaires, des chantiers sont proposés par les communes de la CCBM. Des travaux différents, enrichissants, des jeunes qui s'investissent localement. Des chantiers qui donnent de la vie dans nos communes.

Pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans), le dispositif permet : de découvrir le travail, l'apprentissage de techniques différentes, le travail en équipe, le respect des équipements communaux...



Quand s'inscrire :

PERIODE DE VACANCES 2020	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 17 février au 28 février	Semaine 5	Semaine 6
Du 14 avril au 24 avril	Semaine 13	Semaine 14
Du 24 juin au 31 août	Semaine 23	Semaine 25
Du 19 octobre au 30 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 21 décembre au 24 décembre	Semaine 49	Semaine 50

Renseignements :

06.72.37.08.35

02.43.08.11.68

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques, valoriser son CV et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) sans avoir de très grands frais de déplacement

## INFORMATION JEUNESSE

12-25 ans

L'Information jeunesse est un espace d'accueil et d'information gratuit accessible à tous les jeunes de 12 à 25 ans sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage mayennais.

L'Information Jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :

- L'orientation,
- Les métiers,
- Les jobs saisonniers,
- L'engagement,
- Le quotidien,
- Les logements,
- Partir à l'étranger,
- Le baby-sitting, ....

Voici un éventail des projets 2020 :

Création d'un réseau de **mise en relation « aidant-aidé »** : remise à niveau, aide aux devoirs, baby-sitting, logement étudiant, visite de courtoisie.... mis en place par simple coup de fil, message,...

- Intervention dans les collèges (atelier lettre de motivation, découverte de l'IJ sous forme de jeux, mise à disposition gratuite d'un livret d'accompagnement pour trouver un stage,...
- **Participation au Forum des métiers** jeudi 30 janvier (en collaboration avec la mission emploi de la CCBM)
- **Ateliers cv** lors de chaque période de vacances scolaires
- **Stage BAFA** : vacances de février
- **Job dating** : vendredi 28 février de 13h30 à 16h30 à la salle omnisports de Gorron
- **Stage baby-sitting** : vacances d'avril

*Pour les projets ci-dessus ne pas hésiter à se préinscrire ou à se renseigner dès maintenant afin de mettre en place des ateliers sur les communes où les jeunes sont intéressés : 06.72.37.08.35*



# LUDOTHEQUE

Jeux sur place, prêts de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) « Avenue Charles de Gaulle » à GORRON, en itinérance grâce à la collaboration avec les écoles, des structures enfances jeunesse, le réseau lecture....

Une ludothèque c'est un lieu magique centré sur le jeu ...

Le « jeu » : c'est passer un moment convivial où l'on recherche le bien-être, la détente et faire une pause ludique.

Par les différents types de jeux, vos enfants pourront développer des compétences indispensables à leur vie d'adulte : apprendre à collaborer, à travailler en groupe, à communiquer, à innover, à gérer ses émotions, à attendre son tour, à surmonter des situations difficiles, à négocier...

C'est aussi parce que nos enfants se lassent vite de leurs jouets, la ludothèque est le moyen idéal pour renouveler régulièrement (à

moindre coût) les jeux à la maison. C'est un excellent moyen de découvrir à quels types de jeux nos enfants sont intéressés

Venez passer un bon moment autour d'une table ou encore emprunter des jeux pour vivre chez soi de bons instants.



Ouverture gratuite du service :

Mercredi 10 h à 18 h

1er samedi du mois 10 h à 12 h

Animations itinérantes :

Animations JEUX près de chez vous en collaboration avec le réseau lecture de la CCBM.

Pour connaitre les dates n'hésitez pas à visiter notre site ou à nous suivre sur Facebook.

Renseignements 02.43.08.11.68

[www.maisondesinitiatives.sitew.org](http://www.maisondesinitiatives.sitew.org)

Le jeu est pour chacun d'entre nous un moment de détente, de convivialité, de partage.

## PROJETS DE JEUNE

Un projet de jeune : c'est s'investir lors d'une animation sur le territoire proposée par nos services ou réfléchie ensemble.

- Tu as des projets plein la tête,
- Tu aimerais réduire le coût des activités organisées par les services jeunesse,
- Tu veux te financer tes propres projets (livres, concerts, festivals...)



Deux formules te permettent de donner de l'élan à tes envies :

Bourse jeunes :

Permettre à des jeunes de 12 ans et plus de se financer ou de diminuer le coût des activités

organisées par les services jeunesse des 3 bassins de vie de la CCBM

Bourse décliks :

Permettre à des jeunes de 14 ans et plus de se financer ou de diminuer le coût d'un projet après validation auprès d'un membre de la MIJ (se référer au dossier spécifique de demande, téléchargeable sur le site).



## Job dating

C'est pour qui ? Les jeunes de 16 à 25 ans résidant sur la CCBM.

C'est quoi ? Une rencontre face à face entre recruteur (entreprise, association...) et les jeunes qui recherchent un job saisonnier.

C'est pour quoi ? Déposer en direct son CV, se faire connaître, se présenter, trouver un travail durant les périodes de vacances scolaires.

C'est quand ? Vendredi 22 février de 13h30 à 16h30 à la salle omnisports de GORRON.

Vendredi 28 février de 13h30 à 16h30

Entreprise, association, service,  
Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage  
Appeler nous dès maintenant



Vous êtes lycéen ou étudiant

Faites-vous connaître dès maintenant pour que nous puissions vous aider avant le jour « j » (CV, présentation...)

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 02.43.08.11.68 / 06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-17h. Rendez-vous itinérant possible sur demande

[mij53@orange.fr](mailto:mij53@orange.fr)

site : [www.maisondesinitiatives.sitew.org](http://www.maisondesinitiatives.sitew.org)

Suivez-nous sur facebook



## Maisons de Santé – Assurer de bonnes conditions pour l'accès aux soins



**A Ambrières-les-Vallées, Fougerolles-du-Plessis, Gorron, Montaudin et Oisseau, les Maisons de Santé pluridisciplinaires forment un réseau d'équipements adaptés à l'accueil des professionnels et des patients sur le Bocage Mayennais.**

L'accès aux services de santé de proximité est un sujet de société qui mobilise partout en France. Nous ne faisons pas exception à ce constat dans nos communes. C'est pourquoi la Communauté de Communes en a fait une action prioritaire de ce mandat.

Le choix a été de réaliser trois maisons de santé et leurs cabinets satellites : à Fougerolles du Plessis, Ambrières-les-Vallées, Oisseau, Montaudin et Gorron qui vient tout juste d'être inaugurée.

Ce réseau d'équipements a été construit avec les professionnels du territoire, médecins, infirmiers ... et l'Agence Régionale de Santé, au sein des Pôles santé de Mayenne et Ernée-Bocage. L'objectif a été de définir une organisation et des installations qui tiennent compte des attentes des professionnels, qui soient adaptées aux besoins du territoire et de la population.

Cinq années auront été nécessaires pour livrer les cinq équipements : un programme 4 106 000 € HT d'investissement financé avec le concours de l'Etat (30%), de la Région (16%), et les professionnels qui acquittent un loyer de 7,75 € par m<sup>2</sup> où qu'ils soient installés sur le Bocage Mayennais.

Chaque commune a également participé en apportant le terrain.

Près de 40 praticiens sont actuellement installés dans ces Maisons de Santé, dans 7 disciplines : médecins, infirmières, masseurs kinésithérapeutes, ostéopathes, podologues, sages-femmes, centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Des locaux adaptés, fonctionnels, sont en place pour accueillir de nouveaux professionnels. Faisons-le savoir.

# R.A.M DU BOCAge

## (Relais assistantes maternelles)



### **Vous êtes parents ou futurs parents...**

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant (assistante maternelle, garde à domicile, accueil collectif ...),

Vous employez ou allez employer une assistante maternelle ou une garde à domicile et vous souhaitez connaître les démarches à effectuer,

Vous souhaitez connaître les différentes aides (CAF, MSA) relatives au mode de garde choisi,

### **Vous êtes assistante maternelle ou vous êtes intéressé(e) par le métier...**

Vous vous interrogez sur le métier d'assistant maternel,

Vous souhaitez connaître vos droits et devoirs en tant que salarié(e),

Vous souhaitez évoluer dans votre profession,

### **Vous êtes garde à domicile ou intéressé(e) par le métier...**

Vous souhaitez vous faire connaître auprès des parents,

Vous souhaitez connaître vos droits et vos devoirs en tant que garde d'enfants à domicile,

### **Le RAM du Bocage est un service d'informations au service des parents et des professionnels de la petite enfance**

Stéphanie vous accueille les lundi, mardi, jeudi de 14 h à 17 h 30 (principalement sur rendez-vous ou par téléphone et mail)

### **Le RAM du Bocage est un service d'échanges et de rencontres au service des professionnels de la petite enfance**

Stéphanie et Lucie vous accueillent lors des matinées rencontre-éveil les mardi, jeudi et vendredi matin entre 9 h 30 et 11 h 30 sur différentes communes de la CCBM. Un programme est envoyé aux assistantes maternelles. Pour les gardes à domicile, n'hésitez pas à demander le programme auprès du RAM.



**RAM du Bocage – Communauté de Communes du Bocage Mayennais**

1 Grande Rue - 53120 GORRON

02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25 - [ram@cc-bocagemayennais.fr](mailto:ram@cc-bocagemayennais.fr)

# PROGRAMME DES RANDONNEES 2020



**Pour les randos mensuelles deux distances sont proposées : entre 7 et 12 kms**

<b>Dimanche 19 janvier</b>	<b>PONTMAIN (53)</b> : départ 14h parking de la salle des loisirs Circuit surprise : paysages d'hiver 8,5 kms. 16h30 galette des rois	Georgette GROUSSARD 02 43 05 08 90
<b>Dimanche 23 février</b>	<b>St GEORGES de REINTEMBAULT (35)</b> : <b>randonnée déguisée</b> départ 14h Salle des Ajoncs d'Or circuit de la Toile et de l'Agriculture 8 et 10,5 kms	Christine DANVEAU 06 67 33 00 20
<b>Dimanche 29 mars</b>	<b>LES CHEMINS MONTAIS</b> : départ 9H au Moulin du Pont (entre Landivry et Louvigné) pique-nique tiré du sac 14h départ de la Vallée Humide de MONTAULT arrivée vers 17h à St Georges de Reintembault	Chatillon Patrimoine + d'infos ultérieurement
<b>Dimanche 19 avril</b>	<b>BRECEY (50)</b> : départ : 14h place de l'église(mairie) Circuit des châteaux 13,5 et 9,5 kms	René RENAULT 02 43 05 01 34
<b>Mercredi 1<sup>er</sup> mai</b>	<b>Brevet des Randonneurs à PONTMAIN (53)</b> :	CDRP 53
<b>10 au 17 mai</b>	<b>SEJOUR en Espagne à HUESCA</b> (8 jours 7nuits) *sur réservation* Hébergement au MORINO DE TOU (VTF) en Pyrénées Aragonaises	René RENAULT 02 43 05 01 34
<b>Dimanche 24 mai</b>	<b>MEZIERES sur COUESNON (35)</b> : départ 14h parking Le château de la ville Olivier, circuit de la Vallée du Couesnon 9,5 kms Possibilité de faire un circuit le matin départ à 9h30 même lieu (9 kms)	Philippe FREARD 02 43 05 01 16
<b>Dimanche 21 juin</b>	<b>Journée en car à PAIMPONT (35)</b> : Forêt de Brocéliande <b>sur réservation*</b> pique-nique tiré du sac *Plus d'infos ultérieurement	Louis RATTIER 02 43 05 95 11
<b>Du 27 juin au 4 juillet : « La Sarthe à pied » « En Vallée du Loir » 8 journées de randonnées</b>		
<b>Dimanche 19 juillet</b>	<b>Journée en covoiturage à FEINS (35)</b> : « Le tour du Lac » départ de Pontmain 8h45 Parking du Lac départ rando 10h et 14h pique-nique tiré du sac	Jean Claude BERTIN 06 11 97 54 17
<b>Dimanche 13 septembre</b>	<b>St BERTHEVIN la TANNIERE (53)</b> : Foire d'Automne départ 9h15 du terrain de la foire ( <b>DATE A CONFIRMER</b> )	Georgette GROUSSARD 02 43 05 08 90
<b>Dimanche 20 septembre</b>	<b>CHAMPEAUX (35)</b> : départ 14h parking de l'église circuit Rando Patrimoine 7,5 et 13 kms	Michèle ROUSSEAU 02 43 05 01 67
<b>Dimanche 27 septembre</b>	<b>Rando des Virades de l'Espoir à St ELLIER du MAINE (53)</b>	Georgette GROUSSARD 02 43 05 08 90
<b>Dimanche 18 octobre</b>	<b>DUCEY (50)</b> : départ 14h Parking du Château circuit : Au Fil de l'Eau 9 et 11 kms	André BOUDIN 02 43 05 50 82
<b>Samedi 24 octobre</b>	<b>Soirée châtaignes à LANDIVY (53)</b> ▲ 19H15 Salle de la Perelle	
<b>Dimanche 22 novembre</b>	<b>St JAMES (50)</b> : départ 14h rendez-vous :Place de l'église circuit : Saint Benoit 6,5 et 10 kms	Thérèse POISSON 02 43 05 26 87
<b>Dimanche 20 décembre</b>	<b>DOMPIERRE du CHEMIN (35)</b> : départ 14h parking du Stade circuit de Noël 9 et 11 kms	Christian TEMPLIER 06 07 24 77 13

\*\* « RANDONNÉES « FRAICHEUR » le Jeudi 20h précises 8 à 10 km \*\*0,50 € la sortie ou 2€ les 6 sorties

<b>14 mai</b>	<b>MONTAUDIN (53)</b> ° Place de l'église	Michèle ROUSSEAU	<b>25 juin</b>	<b>FOUGERES (35)</b> Parking Bd de Groslay	Christian TEMPLIER
<b>28 mai</b>	<b>MELLE (35)</b> ° Place de l'église	Georgette GROUSSARD	<b>9 juillet</b>	<b>Les LOGES MARCHIS (50)</b> Place de l'église	Thérèse POISSON
<b>11 juin</b>	<b>MONTENAY (53)</b> ° Place des écoles	Michel GOUGEON	<b>23 juillet</b>	<b>LANDIVY (53)</b> Place de l'église	Gilbert PILORGE

renseignements : 02 43 05 07 35 ou 02 43 05 08 90

**Nouveauté 2020:** Rando en semaine : le mardi départ 14h

dates retenues : 7 janvier, 4 février, 3 mars ; Plus d'infos sur les lieux prochainement.

# ADHESIONS 2020

LICENCES F.F. Randonnées	Individuelles	Familiales
Responsabilité Civile	27 €	51,50 €
Responsabilité Civile + Accident Corp.	29 €	56 €
Carte du Club – Sympathisant	16 €	26 €



## QUELQUES CONSEILS ET INFOS :

### RASSEMBLEMENT :

#### Pour toutes sorties, rendez-vous :

Place Haute de la Mairie à PONTMAIN pour organisation covoiturage

**A 13h15 : toute l'année**

*Ou rendez-vous aux heures et lieux indiqués dans le programme des randonnées.*

**Pour les rando mensuelles, deux distances sont proposées : entre 7 et 12 kms**

**PRÉVOIR :** bonnes chaussures de marche, vêtements de pluie l'hiver, bottes rarement.

**CERTIFICAT MÉDICAL :** *OBLIGATOIRE à la 1<sup>ère</sup> adhésion*

*Valable 3 ans sous certaines conditions.*

**LA LICENCE** est *OBLIGATOIRE* pour dégager l'association organisatrice de toute responsabilité ; elle prouve que vous êtes inscrit à un club affilié à la F.F.R. et que vous êtes assuré pour les dommages civils que vous pouvez causer aux tiers lors des activités.

**RENSEIGNEMENTS :** Georgette GROUSSARD tél . 02.43.05.08.90.

**Guy et Nicole COUPEL** tél. 02.43.05.07.35.

**POUR LES NON-ADHERENTS AU CLUB, :**

**PARTICIPATION DEMANDÉE :** 2€/ POUR CHAQUE SORTIE

**ADHERENTS A AUTRES CLUBS :** 0.50€/P/ sortie

**« LA MARCHE A PIED NETTOIE L'ESPRIT ET REND GAI »** (Samivel)

**BONNE ANNÉE DE RANDONNÉES A TOUS**

**Blog des randonneurs : rando.bocage.blogspot.com**

**Contact : rando.bocage.53220@gmail.com**



# Les MSAP - Maisons de Services Aux Publics deviennent Maisons France Services



A compter du 01<sup>er</sup> janvier 2020, les **Maisons de Services Aux Publics du Bocage Mayennais** sont labellisées **Maison France Services**, une reconnaissance qui vient marquer l'amélioration des services apportés pour l'information aux Citoyens.

Installées en mairies et ouvertes à tous, vous serez accueillis par un agent chargé de vous aider dans vos démarches du quotidien auprès des organismes publics :

- . Caisse d'Allocations Familiales,
- . Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
- . CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail,
- . Mutualité Sociale Agricole,
- . FEPEM Fédération des Particuliers Employeurs de France,
- . Pôle Emploi,
- . Mission Locale,
- . Direction Générale des Finances Publiques,
- . ANTS Agence Nationale des Titres Numérisés (Certificats d'immatriculation),
- . ENEDIS,
- . SNCF ...

N'hésitez pas à y prendre rendez-vous.

## Maisons France Services sur le Bocage Mayennais

**Ambrières-les-Vallées** - Mairie – 6 Place du Château  
Lundi 14h-17h / Mardi au Vendredi 9h-12h, 14h-17h  
📞 02.43.08.01.79 📩 msapambrieres@cc-bocagemayennais.fr

**Gorron** - Mairie – Place de La Mairie  
Lundi au Vendredi 8h30-12h15, 13h30-17h30  
📞 02.43.30.10.58 📩 msapgorron@cc-bocagemayennais.fr

**Landivy** - Mairie – Rue de Normandie  
Jeudi 9h-12h, 13h30-17h  
📞 02.43.05.42.05 📩 msaplndivy@cc-bocagemayennais.fr



# COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 19 juin 2019

### FIXATION DES TARIFS DU SERVICE PERISCOLAIRE (GARDERIE) POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

Le Conseil Municipal maintient les tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2019 :

	Famille non-imposable	Famille imposable
Jour de classe - forfait matin : 7 h – 8 h 45	1,55 €	1,60 €
Jour de classe - forfait soir : 16 h 30 – 18 h 30	1,55 €	1,60 €
Pour non-respect de l'heure de fermeture (par heure de dépassement au prorata du temps passé par la responsable du centre)	10,00 €	10,00 €

### FIXATION DES TARIFS DES REPAS FOURNIS PAR LA CUISINE CENTRALE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Le Conseil Municipal applique une augmentation de 1,50 % à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 :

Repas servis aux élèves, stagiaires et aide vie scolaire des écoles primaires de Montaudin	3,70 €
Repas servis au personnel enseignant de Montaudin	6,52 €



### PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE STE MARGUERITE DE SAINT-BERTHEVIN-LA-TANNIERE POUR L'ANNEE 2019

Le Conseil Municipal accepte de verser à la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE la somme de 5 525 € pour 13 enfants de Montaudin qui fréquentent l'école « Sainte Marguerite » de St Berthevin la Tannière.

### FIXATION DE L'INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE POUR L'ANNEE 2019

Suivant courrier du Ministère de l'intérieur, le Conseil Municipal fixe l'indemnité de gardiennage de l'église à 479,86 € pour l'année 2019.

### ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ETUDE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire fait savoir que certaines collectivités se sont manifestées près du SENOM pour la mise en place d'une étude de schéma directeur d'assainissement collectif. L'accent est porté principalement près des communes qui ont un système de traitement sensible aux eaux claires parasites et particulièrement sur les systèmes boues activées. Il propose donc au Conseil Municipal d'adhérer au groupement de commande car le schéma directeur de Montaudin est obsolète (2004). L'avantage de ce groupement de commande est de bénéficier de prix attractifs à l'échelle du territoire, de répondre à la problématique de chaque collectivité en adaptant le cahier des charges.

Il informe également qu'il est nécessaire d'avoir un schéma directeur en bonne et due forme afin d'obtenir des subventions dans le cadre de futurs travaux d'assainissement.

Le Conseil Municipal accepte d'adhérer à ce groupement de commande près du SENOM.

## Réunion du 21 août 2019

### DECISION SUR LE CHANGEMENT DE NOM DE L'ECOLE PUBLIQUE

Monsieur le Maire rappelle que la plaque honorant la mémoire de Mr Auguste LECUYER, instituteur, décédé lors des combats de la guerre 14-18, est apposée sur le mur extérieur de l'école publique depuis le 26 mars dernier. Le Conseil d'école, lors de sa séance du 02 avril dernier, a émis le souhait d'appeler l'école « Auguste LECUYER ».

Une consultation a été lancée mi-juin près des familles de l'école publique « L'île aux enfants ».

Au vu du résultat de la consultation réalisée près des 32 familles où 26 familles souhaitent que l'école publique s'appelle « Auguste LECUYER », le Conseil Municipal, après un vote à main levée, décide à l'unanimité, de dénommer l'école publique « Auguste LECUYER ».

### PROJET DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES : PROGRAMMATION D'UNE REUNION DE LA COMMISSION « BATIMENTS »

Avant le lancement de l'appel d'offres, Monsieur le Maire fait savoir qu'il est nécessaire d'étudier le dossier de consultation. Il propose donc de réunir la commission « bâtiments communaux » le mardi 03 septembre prochain à 20 h 15 en mairie.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### Emplacement des 2 armoires pour la fibre optique :

En concertation avec ELITEL Réseaux, il a été décidé d'un commun accord avec la Commune qu'une armoire sera située dans l'impasse où se trouve la centrale téléphonique « Rue de Bretagne » et l'autre sera située « Rue d'Ernée ».

## Réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2019

### ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL ET DU COMPTE DE GESTION 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le rapport de 82 pages était consultable en mairie en amont de la réunion. Un extrait de ce rapport était annexé à la convocation de la présente réunion. A l'issue des discussions, afin de répondre aux questions techniques, il sera programmé une rencontre avec un représentant de la SAUR et une visite de la station.

Puis, le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à la majorité, adopte le rapport annuel 2018 du service assainissement collectif et approuve le compte de gestion 2018 de la SAUR.

## FIXATION DES TARIFS DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2020

Le Conseil Municipal applique une augmentation de 1 % sur le tarif du service assainissement collectif :

- ↳ Part fixe annuelle = 32,98 € HT
- ↳ Tarif du M3 d'eau consommé = 0,986 € HT

## ADOPTION DE L'AVANT-PROJET POUR EFFACEMENT DA LA LIGNE ELECTRIQUE « RUE DE NORMANDIE »

Dans le cadre du projet de construction de maisons par Mayenne Habitat sur le terrain situé « Rue de Normandie », le Conseil Municipal décide de réaliser la dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques en 2020. Il s'engage à participer financièrement aux travaux qui seront réalisés par Territoire Energie Mayenne (TEM), mentionnés ci-dessous aux conditions en vigueur au moment de la programmation. A ce niveau d'instruction du dossier, les montants mentionnés ci-après sont communiqués à titre indicatif.

DESIGNATION	COUT TOTAL	PARTICIPATION TEM	MAITRISE D'ŒUVRE	PARTICIPATION COMMUNE
1 -Réseaux électriques (HT) -75 %	80 000,00 €	60 000,00 €	4 000,00 €	<b>24 000,00 €</b>
2 -Génie civil de Télécommunication (TTC) – 20 %	36 000,00 €	7 200,00 €	1 800,00 €	<b>30 600,00 €</b>
TOTAL GENERAL	116 000,00 €	67 200,00 €	5 800,00 €	<b>54 600,00 €</b>

## PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX TRAVAUX DE VOIRIE REALISES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE MAYENNAIS DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTE

L'implantation de la maison de santé à proximité de l'EHPAD a généré des adaptations de voirie et de réseaux incombant à la Commune. Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge la somme de 18 606,37 €.

## PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE MAYENNAIS AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'IMPASSE RUE DE NORMANDIE POUR UNE PARTIE SOUS COMPETENCE INTERCOMMUNALE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander à la Communauté de Communes du Bocage Mayennais une participation financière de 2 986,13 € relative à une partie des travaux d'aménagement de l'impasse Rue de Normandie sur un montant total de travaux de 11 949,42 € TTC réglé par la Commune.

## DELIBERATION SUR L'ARRET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Après 3 ans et demi d'études, de réunions thématiques, de concertation, de comités de pilotages (bureau des maires) et de conseils communautaires, Monsieur le Maire fait savoir que le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais a été arrêté lors du Conseil de Communauté du 22 mai dernier. Une enquête publique va se dérouler du 14 octobre au 14 novembre 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

## DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN IMMEUBLE SIS « 6, RUE DE LA RABINE »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption urbain qui concerne une propriété située « 6, Rue de la Rabine ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'use pas de son droit de préemption.

## DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN IMMEUBLE SIS « 13, RUE DE NORMANDIE »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption urbain qui concerne une propriété située « 13, Rue de Normandie ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'use pas de son droit de préemption.



**Réunion du 06 novembre 2019**

## RESULTAT DE LA CONSULTATION LANCEE PAR LE SENOM DANS LE CADRE DE LA MISE A JOUR DES ETUDES

### SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (ADHESION DE LA COMMUNE AU GROUPEMENT DE COMMANDE)

Monsieur le Maire donne la parole à Mme BOITTIN, secrétaire du SENOM qui présente le déroulement de la consultation. Le SENOM a retenu le bureau d'études SUEZ CONSULTING, jugé le mieux-disant, pour un montant de 34 041,10 € HT. Des subventions du Conseil Départemental de la Mayenne et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie sont accordées pour un montant de 27 232,88 €, soit un reste à charge pour le budget assainissement de Montaudin de 6 808,22 €. Le Conseil Municipal prend acte de l'analyse réalisée par le SENOM et du choix retenu, à savoir le bureau d'études SUEZ CONSULTING de TOURS (37) pour un montant de 34 041,10 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

## RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE GERE PAR LE SENOM

Monsieur le Maire donne la parole à Mme BOITTIN, secrétaire du SENOM qui présente le rapport annuel de l'exercice 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau qui a été adopté par le Syndicat d'Eau du Nord-Ouest Mayennais en séance du 17 septembre 2019. Vu l'exposé de Mme BOITTIN, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prennent acte de ce rapport.

## APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE MAYENNAIS AU SYNDICAT DE BASSIN DE L'ARON, MAYENNE ET AFFLUENTS (SYBAMA)

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais au Syndicat de Bassin de l'Aron, Mayenne et Affluents (SYBAMA), conformément au projet de périmètre et de statuts proposés.

Ce syndicat exercera la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) par transfert de compétence des communautés de communes membres (Mayenne Communauté, Communauté de communes des Coëvrons, Communauté de communes du Bocage Mayennais, Communauté de communes Andaine-Passais).

La date de création de cette nouvelle structure est fixée au 1<sup>er</sup> Janvier 2020.

#### **PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE LA DOREE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE MONTAUDIN POUR L'ANNEE 2019**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal de Montaudin, en séance du 05 décembre 2018 avait fixé la participation des communes extérieures dont les enfants sont scolarisés aux écoles de Montaudin pour l'année 2019.

Il fait savoir que le Conseil Municipal de La Dorée, en séance du 25 septembre dernier, rappelant qu'elle est en RPI avec la Commune de Fougerolles-du-Plessis depuis septembre 2000, a refusé la participation sollicitée par la Commune de Montaudin, d'un montant de 6 258 € mais accepte néanmoins de participer aux frais de fonctionnement des écoles de Montaudin sur le montant fixé dans le cadre du RPI de Fougerolles-du-Plessis, soit 330 € par enfant.

La participation de la Commune de la Dorée pour l'année 2019 s'élève donc à 1 650 € (330 € x 5 enfants).

Le Conseil Municipal, prenant en considération l'existence du RPI Fougerolles du Plessis-La Dorée, accepte la participation de la Commune de La Dorée pour un montant de 1 650 € au lieu de 6 258 €, pour l'année 2019.

#### **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN IMMEUBLE SIS « 2, RUE DE CARELLES »**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption urbain qui concerne une propriété située « 2, Rue de Carelles ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'use pas de son droit de préemption.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

##### **Présentation du projet de réhabilitation de la salle des fêtes à la population :**

Le Conseil Municipal y est favorable.

##### **Pour information :**

Les élections Municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020.



#### **Réunion du 04 décembre 2019**

#### **REVISION DES TARIFS POUR L'ANNEE 2020**

##### **TARIFS DES LOCATIONS DE LA SALLE DES FETES ET DE LA SALLE D'ACTIVITES :**

Le Conseil Municipal fixe les tarifs ainsi qu'il suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (augmentation de 2 % arrondi à l'euro supérieur). Pendant les travaux de la salle des fêtes, certaines locations transférées à la salle d'activités se verront appliquer le même tarif.

Après-midi dansant ou soirée dansante SANS REPAS .....	239,00 €
Soirée familiale AVEC REPAS, association locale (avec ou sans vaisselle) .....	262,00 €
Soirée familiale AVEC REPAS, association extérieure (avec ou sans vaisselle) .....	322,00 €
Réunion de famille 2 repas (habitants de la Commune).....	201,00 €
Réunion de famille 1 repas (habitants de la Commune).....	145,00 €
Réunion de famille 2 repas (habitants hors Commune).....	263,00 €
Réunion de famille 1 repas (habitants hors Commune).....	201,00 €
Soirée théâtrale (association locale).....	91,00 €
Concours de belote ou loto - association locale.....	66,00 €
Concours de belote ou loto - association extérieure.....	87,00 €
Assemblée générale (association locale).....	Gratuit
Vin d'honneur .....	45,00 €
Réunion de famille après une sépulture.....	44,00 €
Réunion d'informations avec buffet.....	80,00 €
Utilisation de la sonorisation.....	29,00 €
Caution pour le micro .....	433,00 €

##### **TARIFS DE LOCATIONS DE LA VAISSELLE :**

Le Conseil Municipal maintient les tarifs ainsi qu'il suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

Location de couverts, l'unité.....	0,06 €
Pour vaisselle cassée ou manquante :	
Assiette (l'unité).....	3,90 €
Tasse (l'unité).....	2,50 €
Verre (l'unité).....	1,20 €
Couvert (l'unité).....	1,50 €
Soupière, plat à poisson, corbeille à pain, pot à café (l'unité).....	16,15 €
Plat inox (l'unité).....	12,55 €

#### TARIF DE LOCATION DE L'ABRI AU PLAN D'EAU COMMUNAL :

Le Conseil Municipal maintient le tarif de location de l'abri au plan d'eau communal à 40 € la journée pour les particuliers. La gratuité est accordée pour les associations et les fêtes de quartier montaudinoises.

**Il est rappelé que les personnes souhaitant occuper cet abri doivent se manifester en mairie pour signer une demande de location.**

#### TARIFS DES DROITS DE PLACE :

Les tarifs sont maintenus à 6 € pour les commerçants ambulants alimentaires et 10 € pour les autres commerçants.

#### TARIF DU REPAS COMMUNAL :

En raison des travaux à la salle des fêtes, le repas communal est annulé pour 2020.

#### TARIF DES REPAS FOURNIS AUX PARTICULIERS DE MONTAUDIN ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES :

Le Conseil Municipal maintient le tarif à 8 € le repas.

#### TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE :

Le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants :

Concession de 15 ans.....	84,00 €
Concession de 30 ans.....	114,00 €
Concession de 50 ans.....	144,00 €
DROITS DE SUPERPOSITION pour les inhumations ultérieures à la première ou dépôt d'une urne funéraire	
Sur concession de 15 ans.....	57,00 €
Sur concession de 30 ans.....	60,00 €
Sur concession de 50 ans.....	69,00 €
Sur concession centenaire existant.....	72,00 €
Sur concession perpétuelle existant.....	78,00 €
<b>➤ Pour les crémations :</b>	
Concession de 15 ans (terrain nu).....	78,00 €
Concession de 30 ans (terrain nu).....	105,00 €
Concession de 50 ans (terrain nu).....	129,00 €
Concession de 30 ans (avec cavurne).....	402,00 €
Concession de 50 ans (avec cavurne).....	423,00 €



Les recettes sont versées pour 2/3 sur le budget communal et 1/3 sur le budget du Centre Communal d'Action Sociale.

#### TARIFS DE LOCATIONS DES CHAPITEAUX :

Le Conseil Municipal fixe le prix de location des chapiteaux ainsi qu'il suit :

- ↳ Location d'un chapiteau = 100 €
- ↳ Location de 2 chapiteaux = 200 €
- ↳ Caution = 400 € par chapiteau

Il est rappelé que les chapiteaux sont loués sans accessoires (ni tables, ni bancs).

La location des chapiteaux est accordée aux particuliers et aux associations. Cependant les demandes hors-commune seront étudiées et validées par le Maire et les adjoints.

#### **ELECTIONS MUNICIPALES : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 07 FEVRIER 2020**

Il est rappelé que pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Il faut faire la démarche à la Mairie du lieu de domicile, munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.



L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. **Pour les municipales 2020, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Il est possible de vérifier sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

# INFOS PRATIQUES

## CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Pour demander une carte d'identité ou un passeport, vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.



Pour les mairies les plus proches de Montaudin (Gorron et Ernée), les demandes se font uniquement sur rendez-vous (compter une à deux semaines de délai) puis un délai d'environ 2 mois est nécessaire pour la réception du titre. En cas de dossier urgent, l'usager doit fournir un justificatif et le délai pourra être réduit.

**Mairie de GORRON (02 43 30 10 50) – Mairie d'ERNEE (02 43 08 71 10)**

Si votre précédente carte d'identité a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez **majeur** lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée. *Attention : Si vous devez partir à l'étranger, l'extension des 5 ans n'est pas acceptée dans tous les pays, se renseigner près de la Mairie.*

Il est préférable de réaliser une pré-demande sur le site ANTS avant le rendez-vous ou bien retirer l'imprimé CERFA à la Mairie de MONTAUDIN que vous aurez complété préalablement au rendez-vous.

Les timbres fiscaux sont à acheter lors de la pré-demande sur le site impôts.gouv.fr ou auprès d'un buraliste agréé (liste disponible à la mairie de MONTAUDIN).

Pour rappel, un équipement informatique est à votre disposition à la Poste de Montaudin pour réaliser vos démarches administratives pendant les heures d'ouverture. Un agent communal est à votre disposition pour vous aider les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois de 9h30 à 11h. **Prochaine permanence le 10 janvier 2020.**

### MOT CROSS COUNTRY 2020

\*\*\*\*\*

Prêt à défier le défi du CROSS COUNTRY Laurent Triquet ?

En 2020, à MONTAUDIN, sous la houlette de Catherine LORY et avec la participation de France Bleu, ce nouveau projet sportif verra le jour et s'inscrira dans la continuité des trails organisés précédemment.



### Tu as entre 8 et 14 ans

\*\*\*\*\*

Viens avec tes idées constructives. Encadré par des adultes, tu seras en contact avec la faune et la flore.

Rendez-vous sur le parking du pôle de services à la personne « Rue de la Rabine » pour un départ à pied à 9 h 30 et un retour prévu à 16 h 30

**le jeudi 26 décembre 2019.**

Prévoir un casse-croûte et une boisson pour le midi.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Michel TARLEVÉ au 06 79 40 17 24





**Ensemble,  
relevons le défi !**

**300 000 arbres plantés  
pour 2020**



La saison de plantation est arrivée, c'est le moment de participer au défi !

### **Qui peut participer ?**

Tout le monde peut mettre la main à la pâte, que vous soyez particulier, association, collectivité, agriculteurs, entreprises... votre participation est la bienvenue que ce soit pour un arbre ou plusieurs centaines.

### **Comment prendre part au défi ?**

Il est très simple de participer au défi, il s'agit de planter un ou des arbres en Mayenne. Ces plantations peuvent prendre une multitude de formes : arbre d'ornement dans un lotissement, haies sur le bord d'un chemin, verger sur une propriété de famille, alignement d'arbres sur une parcelle agricole, bosquet sur le terrain d'une collectivité... les possibilités sont nombreuses.

Une fois ces plantations réalisées, les démarches sont simples : il vous suffit de vous rendre sur le site [www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr) et de compléter le formulaire. Un tirage au sort est réalisé tous les 10 000 arbres inscrits et permet de bénéficier d'un bon d'achat en jardinerie.

### **Des aides à la plantation**

Pour vous accompagner dans votre projet, différents dispositifs d'aides existent : des aides du Département de la Mayenne, de la fédération départementale des chasseurs ou des collectivités locales... Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le Point info bocage 53 animé par la chambre d'agriculture afin d'être orienté vers le dispositif correspondant le mieux à vos attentes et de bénéficier de nombreux conseils.

### **Contact du Point info bocage 53**

[pointinfobocage53@mayenne.chambagri.fr](mailto:pointinfobocage53@mayenne.chambagri.fr)

Tél. 02 43 67 37 00

En complément des différents enjeux écologiques, sociaux et économiques auxquels répondent les projets, ces plantations contribuent à relever le défi « un arbre, un Mayennais » !

## PERMANENCES A LA MAIRIE DE MONTAUDIN

ASSISTANTE SOCIALE	Rencontres en Mairie de MONTAUDIN sur rendez-vous. Appeler le 02 43 08 06 03 (Antenne Solidarité de GORRON)
--------------------	--

## PERMANENCES DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	ERNÉE « Pôle d'activités La Querminais » - Tous les mardis sur rendez-vous ✓ de 9 h à 12 h - de 13 h 30 à 16 h Prendre rendez-vous au : 02 43 39 43 39
	GORRON – Relais de service public « 2, Rue Magenta » ✓ Tous les mercredis : de 9 h à 12 h
Conciliateur de justice	<b>Sur rendez-vous pris à la Mairie de LANDIVY au 02 43 05 42 05</b> ✓ 1 <sup>er</sup> mardi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h
MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)	<b>Sur rendez-vous au 02 43 67 75 77 ou <a href="mailto:mda.accueil@lamayenne.fr">mda.accueil@lamayenne.fr</a> :</b> ⇒ ERNÉE – Antenne solidarité – 1, Avenue du Général de Gaulle ⇒ GORRON – Antenne solidarité – 3, Rue de la Cour des Forges ⇒ MAYENNE – Pôle santé – <b>sans rendez-vous</b> les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
HABITAT ET DEVELOPPEMENT 53	Pour tous renseignements - appeler au 02 43 91 19 91
Trésorerie de GORRON	<u>Ouverture au public :</u> Les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14 à 16h et les lundi et mercredi matin de 9h à 12h

## HORAIRES D'OUVERTURE

	Jours	Horaires	Téléphone - mail	Infos
Déchetterie de ST MARS SUR LA FUTAIE	Lundi Mardi Jeudi Samedi	10 h – 12 h 14 h – 18 h 14 h – 18 h 10 h – 12 h 14 h – 18 h	Tél : 02 43 05 12 63	<b>Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30</b>
Garderie « 12, Rue de la Rabine »	Lundi - mardi jeudi et vendredi	7 h 00 – 8 h 40 16 h 30 – 18 h 30	Tél : 02 43 05 65 36 <a href="mailto:centredeloisirs.montaudin@orange.fr">centredeloisirs.montaudin@orange.fr</a>	
Médiathèque « Place de l'église »	Mardi Mercredi Vendredi Samedi	16 h 30 – 18 h 30 15 h – 18 h 30 16 h 30 – 18 h 30 10 h – 13 h	Tél : 02 43 05 32 93 <a href="mailto:mediatheque.montaudin@cc-bocagemayennais.fr">mediatheque.montaudin@cc-bocagemayennais.fr</a>	
Mairie de MONTAUDIN	Mardi mercredi jeudi  Vendredi et samedi	9 h – 12 h 14 h – 17 h  9 h – 12 h	Tél : 02 43 05 31 47 <a href="mailto:mairie-montaudin@wanadoo.fr">mairie-montaudin@wanadoo.fr</a>	<b>Fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi</b>
La Poste de MONTAUDIN	Mardi au vendredi  Samedi	9 h 30 – 11 h 13 h 40 – 15 h 10  10 h 30 – 12 h 30	 <b>LA POSTE</b>	<b>Fermée le lundi toute la journée</b>

*Le Maire  
et le Conseil Municipal  
vous souhaitent  
une très bonne et heureuse année 2020*



---

Bulletin élaboré par la mairie et la commission communication  
Tél : 02 43 05 31 47    mail : [MAIRIE-MONTAUDIN@wanadoo.fr](mailto:MAIRIE-MONTAUDIN@wanadoo.fr)

Heures d'ouverture de la Mairie :  
du mardi au samedi midi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h  
**Fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi**